

UNE ANNÉE SANS PAREILLE

RAPPORT ANNUEL 2020 DU FMI







**L'ÉCONOMIE MONDIALE
FAIT FACE À UNE PROFONDE
RÉCESSION DUE AUX
CONSÉQUENCES PERSISTANTES
DE LA COVID-19. LES
PERSPECTIVES **RESTENT**
INCERTAINES, TOUT COMME LES
FACTEURS À LONG TERME QUI
DÉTERMINENT ET INFLUENCENT
LA RIPOSTE DES PAYS FACE AU
VIRUS ET LES CONDITIONS
DE LA REPRISE.**



**PARTOUT DANS LE MONDE, LES
POPULATIONS VOIENT LEUR VIE
CHANGER PROFONDÉMENT :
RÉCESSION ÉCONOMIQUE,
CHÔMAGE, CHANGEMENTS
CLIMATIQUES, TECHNOLOGIES
ET AUTOMATISATION DES
EMPLOIS, ESSOR DES MONNAIES
NUMÉRIQUES, BAISSÉ DE LA
RENTABILITÉ DE LEUR ÉPARGNE,
CREUSEMENT DES INÉGALITÉS ET
HAUSSE DE L'ENDETTEMENT.**



The background image shows a modern, multi-story building with a large, open atrium. The architecture features a combination of glass and concrete. On the left, a curved glass facade reflects the interior. The atrium has a checkered floor and is decorated with several large potted plants. The overall atmosphere is clean, bright, and professional.

**CES TENDANCES MONDIALES ET LA
CRISE ACTUELLE PEUVENT OFFRIR
DES POSSIBILITÉS DE BÂTIR UN
AVENIR MEILLEUR POUR TOUS. EN
COLLABORANT DE BONNE FOI ET
EN POURSUIVANT DES OBJECTIFS
COMMUNS, NOUS POUVONS
TROUVER DES SOLUTIONS À NOS
PROBLÈMES LES PLUS URGENTS,
RÉTABLIR LA CONFIANCE DANS LES
INSTITUTIONS, LEUR REDONNER
UN RÔLE MOTEUR ET AMORCER
UNE REPRISE QUI PERMETTRA
DE FAÇONNER UNE ÉCONOMIE
MONDIALE AU SERVICE DE TOUS.**

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Chers lecteurs,

Cette année, alors que le monde faisait face à une crise sans précédent, le FMI et ses pays membres sont passés à l'action.

Les autorités nationales ont pris des mesures audacieuses pour sauver des vies et empêcher l'économie mondiale de s'effondrer : elles ont engagé près de 12 000 milliards de dollars sur le plan budgétaire et environ 7 500 milliards de dollars sur le plan monétaire.

Grâce au train de mesures adopté dans le cadre de la révision des quotes-parts approuvée par le conseil des gouverneurs en février 2020, nous conservons notre capacité financière. Ces mesures se traduisent notamment par le doublement des nouveaux accords d'emprunt et un nouveau cycle d'accords d'emprunt bilatéraux, qui devraient entrer en vigueur en janvier 2021.

Les pays membres ont aussi apporté des contributions essentielles à notre fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes et à notre fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance.

Ces ressources ont permis au FMI d'engager plus de 100 milliards de dollars pour venir en aide aux pays membres dans le besoin depuis le début de la pandémie. Nous avons notamment accordé à nos pays membres à faible revenu un allègement de la dette indispensable, qui a été prolongé jusqu'en avril 2021, ainsi que des prêts concessionnels, dont le montant depuis le début de la crise est environ dix fois supérieur à celui que nous décaissons habituellement en un an. Notre riposte a été globale : nous avons soutenu à la fois les pays membres qui sont entrés dans la crise en présentant des facteurs de vulnérabilité, notamment une dette élevée, et ceux qui affichaient de bons paramètres fondamentaux, mais manquaient de marge de manœuvre.

Face à la crise, nous nous sommes rapidement concentrés sur les besoins les plus urgents de nos pays membres. Nous avons rationalisé nos procédures et rapidement adopté le travail à distance pour accélérer la prise de décision, les entretiens, l'assistance technique et les activités de formation. Nous avons créé un inventaire des mesures prises dans 196 pays, car le partage des informations, des données et des analyses est un moyen unique d'apporter une valeur ajoutée à nos pays membres.



Bien que l'action du FMI soit sans précédent, les perspectives restent incertaines. Les pays font désormais face à une longue ascension qui sera rude, accidentée, incertaine et sujette à des contretemps.

Le FMI, grâce à sa capacité de prêt de 1 000 milliards de dollars, est prêt à en faire encore plus. En collaborant avec nos pays membres, désormais au nombre de 190 depuis l'adhésion d'Andorre, nous pouvons bâtir une reprise plus résiliente et plus inclusive pour tous.

Le présent *Rapport annuel* rend compte des conseils stratégiques, des prêts et des activités de renforcement des capacités que le conseil d'administration et les services du FMI ont offerts à nos pays membres avant et pendant la pandémie, en mettant l'accent sur les mesures en faveur des populations, élaborées en tenant compte de l'incidence des politiques macroéconomiques sur les individus.

Le présent rapport met également en évidence la manière dont nous avons continué d'approfondir nos travaux sur la viabilité de la dette, la gouvernance et le contrôle de la corruption, les dépenses sociales, les technologies financières, les monnaies numériques et les changements climatiques. Les initiatives prises dans nombre de ces domaines offrent la possibilité d'assurer une reprise qui change la donne, sur la base d'une croissance riche en emplois qui profite à tous.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'K. Georgieva'.

Kristalina Georgieva

Directrice générale

9 novembre 2020

UNE CRISE SANS PAREILLE 7

COVID-19 8

TÉMOIGNAGES DE PAYS MEMBRES 13

L'ÉCONOMIE FAÇONNE LA VIE DES PERSONNES 14

DYNAMIQUE DE LA DETTE 17

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 18

LES FINTECHS 20

À PROPOS DU FMI 24

NOTRE CŒUR DE MÉTIER 26

SURVEILLANCE ÉCONOMIQUE 30

PRÊTS 32

DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS 40

QUI NOUS SOMMES 46

ADMINISTRATEURS 48

ÉQUIPE DE DIRECTION 51

RESPONSABILITÉ SOCIALE 52



FMI, RAPPORT ANNUEL 2020
PLUS D'INFORMATIONS
EN LIGNE
WWW.IMF.ORG/AR2020

UNE CRISE SANS PAREILLE

Une action rapide a permis de lutter contre la pandémie et de limiter les dommages causés aux populations et à l'économie mondiale

COVID-19

La crise que nous vivons est sans pareil. Pour faire face à l'urgence sanitaire, les pays ont dû suspendre leur activité économique pendant le Grand Confinement, ce qui a donné lieu à la pire récession depuis la Grande Dépression. Le FMI a agi rapidement pour aider les pays et leur population, alors qu'une énorme incertitude assombrissait les perspectives de l'économie mondiale et que le monde continuait de composer avec les inconnues de la pandémie.

La crise a bouleversé la vie de tous d'innombrables façons. Outre les pertes tragiques en vies humaines, des millions de personnes ont perdu leur emploi, leurs revenus et leur épargne, et beaucoup se demandent comment elles pourront payer leur loyer et leurs factures.

L'ampleur et la rapidité de l'effondrement économique ont été sans précédent. La crise a ébranlé la stabilité financière mondiale et paralysé de larges pans de l'économie planétaire, y compris l'économie informelle, qui occupe encore une place importante en Amérique latine et en Afrique subsaharienne. Pour sauver des vies, les pouvoirs publics ont financé un renforcement des services de santé et d'urgence. Lorsque la situation et l'espace budgétaire le permettaient, ils ont également stoppé la chute libre de la croissance mondiale, au moyen d'un appui extraordinaire sur le plan monétaire et budgétaire (11,5 mille milliards de dollars à l'échelle mondiale au mois de septembre 2020), et mis en place des dispositifs d'urgence pour les entreprises et les populations.

Face à cette situation exceptionnelle, il a fallu prendre rapidement des mesures tout aussi exceptionnelles. Le FMI s'est efforcé de protéger les populations, de préserver l'économie et d'aider les pays à se préparer à la reprise.

UNE CAPACITÉ DE PRÊT DISPONIBLE
POUR LES PAYS MEMBRES DE

1 000 Mrd \$

INFORMATION EN DATE DU 15 SEPTEMBRE 2020.

Prêter main forte

Les pays du monde entier ont connu des besoins urgents et sans précédent en matière de balance des paiements et de financement, ce qui a donné lieu à une demande immédiate et record de ressources du FMI.

Face à la crise, le FMI a redéfini ses priorités de travail pour se concentrer sur les aspects les plus décisifs, a rationalisé ses procédures pour accélérer la prise de décision et a confié à ses services de nouvelles missions, là où elles étaient le plus nécessaires.

Des réformes cruciales en matière de gouvernance et de financement, approuvées par le conseil d'administration, ont témoigné de la disposition du FMI à venir en aide aux pays. La prise de ces mesures en temps voulu a permis à l'institution de conserver sa capacité de prêt de 1 000 milliards de dollars et de pouvoir ainsi apporter un appui solide aux pays qui, en raison de la pandémie, doivent faire face à des besoins de financement sans précédent.

Au total, depuis le 1^{er} mai 2019, le FMI a approuvé environ 165 milliards de dollars sous forme de prêts, y compris ceux accordés avant la pandémie.

Transparence et confiance

Les notions de gouvernance et de responsabilisation ne sauraient être reléguées au second plan pendant la crise et sont devenues plus importantes que jamais.

Partout dans le monde, les pouvoirs publics ont pris des mesures budgétaires et financières de grande envergure pour assurer la survie des personnes et des entreprises. Cependant, comme cela a été observé lors

de crises précédentes, le fait que les gouvernements accroissent aussi rapidement leur intervention peut être source de corruption. Par conséquent, les autorités doivent contrôler et superviser les mesures d'urgence prises sur le plan budgétaire et financier. Les services du FMI ont conseillé aux États de procéder à toutes les dépenses nécessaires, mais d'en conserver une trace.

Dans l'optique d'un financement d'urgence du FMI visant à aider les pays à faire face à la COVID-19, mettre en place des garanties appropriées permet de concilier la nécessité de s'assurer que les fonds parviennent à ceux qui en ont le plus besoin et celle de les décaisser rapidement. Aussi, les pays emprunteurs s'engagent à :

1. procéder à des audits *ex post* indépendants des dépenses liées à la crise et à en publier les résultats, et
2. publier les contrats de marchés publics liés à la crise sur le site Web du gouvernement, en indiquant notamment le nom des entreprises auxquelles les contrats ont été attribués et celui de leurs bénéficiaires effectifs.

Le FMI a également veillé à ce que les ressources d'urgence soient soumises à sa politique d'évaluation des sauvegardes.

Le cadre 2018 pour un renforcement de l'action du FMI en matière de gouvernance relève de l'effort global déployé actuellement pour améliorer la bonne gouvernance des pays membres et lutter contre la corruption. La pandémie a accru l'importance d'une gouvernance plus solide, et le cadre a fait l'objet d'examen intermédiaires au milieu de l'année 2020.

165
Mrd \$

EN FINANCEMENT À

83
PAYS

UN ALLÈGEMENT DU
SERVICE DE LA DETTE À

29
PAYS

AU TITRE DU NOUVEAU FONDS
FIDUCIAIRE D'ASSISTANCE ET DE
RIPOSTE AUX CATASTROPHES



En avril 2020, le FMI a participé à une conférence de presse sur les défis à relever au cours de cette « crise sans pareille », sous la direction de Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS. La directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, avait déclaré : « La mission de l'OMS est de protéger la santé des populations, celle du FMI est de protéger la santé de l'économie mondiale. Toutes deux sont menacées et ce n'est qu'ensemble que nous parviendrons à nous acquitter de nos missions. »

Coopération mondiale

Promouvoir la coopération entre les pays est au cœur de la mission du FMI. Le partage de renseignements, de données, ainsi que de résultats de travaux de recherche et d'analyses sur les politiques des pays membres est une fonction majeure de la salle des machines qui fait tourner l'institution.

Par exemple, afin de fournir constamment des informations actualisées sur les mesures mises en œuvre par les pays pour endiguer la pandémie et les dommages économiques qu'elle cause, le FMI a créé un inventaire (<http://imf.org/COVID19policytracker>) dans lequel sont résumées les principales mesures économiques prises par les pouvoirs publics pour limiter les répercussions de la COVID-19 sur le plan humain et économique. L'inventaire porte sur 196 pays et est régulièrement mis à jour. En outre, le FMI a publié une série (<http://imf.org/COVID19notes>) sur la COVID-19 afin d'aider les dirigeants à faire face aux conséquences économiques de la pandémie.

En outre, en tant que chef de file du système multilatéral, le FMI a noué avec d'autres organisations internationales des partenariats qui ont grandement contribué à l'aide apportée à tous les pays pendant cette crise.

La Banque mondiale, le FMI et d'autres partenaires, dont le Groupe des Vingt, ont demandé aux créanciers de suspendre le remboursement de la dette afin de fournir

un soutien indispensable aux pays les plus pauvres. Ce moratoire officiel sur la dette bilatérale, l'initiative de suspension du service de la dette, a permis de soulager les pays les plus pauvres de milliards de dollars de dette qu'ils ont pu consacrer au financement de leurs systèmes de santé et à la protection de leur population. En outre, le FMI accorde un allègement de la dette par l'intermédiaire du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC). Le conseil d'administration du FMI a approuvé pour 29 de ses pays membres les plus pauvres et les plus vulnérables un allègement de la dette due à l'institution au titre du fonds fiduciaire ARC.

La Banque mondiale et le FMI ont réuni des dirigeants africains, des partenaires bilatéraux et des institutions multilatérales lors des Réunions de printemps d'avril 2020, puis en octobre 2020, afin de promouvoir une riposte plus rapide à la COVID-19 dans les pays africains. Des organisations multilatérales, dont l'ONU, ont promis d'apporter un soutien continu et des partenaires bilatéraux ont réaffirmé leur engagement en faveur d'un moratoire de la dette à partir du 1^{er} mai 2020. Ce moratoire a été prolongé en octobre 2020.

Le FMI et l'Organisation mondiale de la Santé ont souligné que les deux organisations pouvaient unir leurs efforts pour préserver des vies et l'économie mondiale. Pour

LE FMI ET D'AUTRES ORGANISMES INTERNATIONAUX FONT ÉQUIPE POUR PRÊTER MAIN-FORTE À LA RIPOSTE MONDIALE À LA COVID-19.

UNE AIDE POUR LES POPULATIONS LES PLUS VULNÉRABLES



AFGHANISTAN



BÉNIN



BURKINA FASO



BURUNDI



RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



TCHAD



COMORES



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



DJIBOUTI



ÉTHIOPIE



GAMBIE



GUINÉE



GUINÉE BISSAU



HAÏTI



LIBÉRIA



MADAGASCAR



MALAWI



MALI



MOZAMBIQUE



NÉPAL



NIGER



RWANDA



SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE



SIERRA LEONE



ÎLES SALOMON



TADJIKISTAN



TANZANIE



TOGO



YÉMEN

**AVEC D'AUTRES PARTENAIRES, LE FMI A ŒUVRÉ POUR PRÉSERVER
LES VIES ET LES MOYENS DE SUBSISTANCE DES POPULATIONS,
EN APPORTANT NOTAMMENT SON SOUTIEN AUX PLUS PAUVRES
ET VULNÉRABLES D'ENTRE ELLES.**



la première fois dans l'histoire du FMI, des épidémiologistes ont contribué à l'élaboration de projections économiques.

Le FMI et l'Organisation mondiale du commerce ont préconisé d'accorder plus d'attention à la contribution que les politiques de libre-échange, notamment en matière de denrées alimentaires et de fournitures médicales, peuvent apporter à la lutte contre le virus, au rétablissement de l'emploi et à la relance de la croissance économique.

Le FMI a également coopéré avec un certain nombre de structures de financement régionales, dont le mécanisme européen de stabilité et le Fonds monétaire arabe. Ces structures apportent une aide à leurs membres au moyen de prêts, de mesures d'ajustement et de divers outils afin qu'ils soient en mesure de faire face au caractère urgent de la crise de la COVID-19, et leur offrent des conseils généraux et techniques qui aident les autorités à surmonter cette période économique difficile. Les fonds d'intervention régionaux coordonnent étroitement leur action avec les équipes-pays du FMI et échangent ainsi les informations et les connaissances nécessaires pour venir en aide dans les plus brefs délais aux pays dont les besoins de financement sont les plus urgents.

Travail à domicile

Tout au long de cette période, le FMI, comme tout autre lieu de travail, a dû modifier son mode de

LE TÉLÉTRAVAIL A VITE ÉTÉ ADOPTÉ POUR TOUTES LES ACTIVITÉS, QU'IL S'AGISSE DE MISSIONS DE SURVEILLANCE, DE NÉGOCIATIONS DE PRÊTS, D'ASSISTANCE TECHNIQUE OU DE FORMATION.

fonctionnement et procéder aux ajustements nécessaires en fonction de l'évolution de la crise.

Le personnel du FMI s'est adapté, que ce soit à Washington ou ailleurs dans le monde. Le conseil d'administration, la direction et les services du FMI ont quitté la salle du conseil et leurs bureaux pour travailler depuis leur salon, cuisine, chambre d'amis ou sous-sol. Toutes les activités sont rapidement passées au télétravail, qu'il s'agisse de missions de surveillance, de négociations de prêts, d'assistance technique ou de formation.

Les services du FMI ont immédiatement offert, à distance et en temps réel, des conseils et des activités de renforcement

des capacités à plus de 160 pays sur des sujets tels que la gestion de la trésorerie, le traitement des données ou la gouvernance économique. Plus de 90 % des pays qui ont demandé un financement d'urgence lié à la pandémie ont également bénéficié d'un appui en matière de développement des capacités sous forme de conseils techniques concrets, d'outils pratiques et de formations axées sur la politique économique.

Après des Réunions de printemps tenues pour la première fois à distance, en avril 2020, les services du FMI ont poursuivi leurs travaux de manière virtuelle, en rencontrant en ligne des fonctionnaires des pays concernés pour s'entretenir des programmes, assurer un développement des capacités et conduire les réunions du conseil d'administration.

TÉMOIGNAGES DE PAYS MEMBRES

LA NOUVELLE INCONNUE



KEN OFORI-ATTA
MINISTRE DES FINANCES
DU GHANA

« L'esprit d'initiative et la rapidité avec lesquels le FMI a œuvré pendant la pandémie de COVID-19 ont été tout à fait remarquables. Pour se resituer dans le contexte, rappelons-nous que, au cours de ces dernières années, le FMI a versé à l'Afrique environ 2 à 3 milliards de dollars par an. Or, au cours des six à huit dernières semaines, c'est près de 20 milliards de dollars qu'il a versés à un certain nombre de pays africains. C'est là le signe de son empathie, de l'urgence de la situation et de la prise de conscience de l'importance des liquidités, sans lesquelles une récession se transforme en dépression, ce qui serait préjudiciable à l'ensemble de notre société. » – 8 JUIN 2020



FAZLE KABIR
GOUVERNEUR DE
LA BANQUE
CENTRALE DU
BANGLADESH

« La COVID-19 a eu des répercussions profondes sur l'économie du Bangladesh, comme sur le reste du monde.

Nous constatons déjà une forte baisse de nos recettes d'exportation, ainsi que des pertes d'emplois et des perturbations dans les petites entreprises du pays. De plus, la crise a causé de nombreux décès et gravement nuit aux moyens d'existence. Face à ce choc sans précédent, un financement extérieur a été nécessaire, non seulement pour répondre aux besoins de la balance des paiements, mais aussi pour financer les mesures de relance économique prises par le gouvernement. L'aide financière du FMI nous aidera à maintenir l'adéquation de nos réserves de change et à renforcer la résilience du secteur financier. Tandis que nous faisons face à la pandémie, le financement d'urgence contribuera à préserver la stabilité macroéconomique, à faire en sorte que nous retrouvions une forte dynamique de croissance et, surtout, à protéger les groupes les plus vulnérables de notre société. » – 26 JUIN 2020



**TOLKUNBEK
ABDYGULOV**
PRÉSIDENT DE LA
BANQUE NATIONALE
DU KIRGHIZISTAN

« Au nom des autorités kirghizes, je tiens à exprimer notre plus profonde gratitude au

Fonds monétaire international pour sa vitesse de réaction. Le FMI a procédé au décaissement le plus rapide d'une institution financière internationale dans l'histoire de mon pays. Les autorités du Kirghizistan attachent une grande importance à leur coopération avec le FMI. » – 21 MAI 2020



MOHAMAD AL-ISSI
MINISTRE DES FINANCES
DE LA JORDANIE

« C'est dans les moments les plus difficiles au niveau mondial que les véritables partenariats se révèlent, et la riposte rapide du FMI à la crise de la COVID-19 est un exemple à la fois de politique pour le bien de tous et de bonne politique budgétaire. Nos recettes intérieures ont chuté en raison du confinement, alors même que les besoins de dépenses augmentaient sans cesse. Bien que notre secteur bancaire intérieur et le fonds d'investissement pour la sécurité sociale se portent bien et soient en mesure de consentir des prêts permettant de financer ces dépenses, nous savons que, tout comme nos besoins d'emprunt ont augmenté, les besoins des entreprises et des consommateurs augmentent également. » – 16 JUILLET 2020

Les politiques publiques peuvent aider les populations à s'adapter aux grandes mutations mondiales

L'ÉCONOMIE FAÇONNE LA VIE DES PERSONNES.

Partout dans le monde, les populations font face à des défis et des mutations considérables : la pandémie mondiale, les effets des technologies sur le travail et les salaires, le creusement des inégalités, etc.

Les pouvoirs publics devront prendre des mesures pour traiter ces questions et aider les populations à prospérer et à s'adapter à ces évolutions.

Dans ses travaux, le FMI tient compte des répercussions que la conception des politiques a sur les populations. Les dépenses sociales peuvent contribuer à la réussite des réformes économiques en protégeant

les plus vulnérables et en s'attaquant aux inégalités sur le plan des possibilités offertes et des revenus. Ces dépenses sont également indispensables pour soutenir une croissance inclusive dans l'optique de la réalisation des objectifs de développement durable à l'horizon 2030.

À mesure que les inégalités à l'intérieur des pays se creusent et sont exacerbées par la pandémie, des collectivités et des régions entières sont laissées pour compte. Selon des travaux du FMI, les technologies et l'automatisation des emplois, plutôt que le commerce, sont les principales causes de ces disparités. Les dépenses sociales visant à aider les travailleurs à acquérir de



À MESURE QUE LES INÉGALITÉS À L'INTÉRIEUR DES PAYS SE CREUSENT ET SONT EXACÉRBEES PAR LA PANDÉMIE, DES COLLECTIVITÉS ET DES RÉGIONS ENTIÈRES SONT LAISSÉES POUR COMPTE.

nouvelles compétences, ou les allocations de chômage qui leur sont versées pendant qu'ils cherchent un nouvel emploi, constituent des éléments essentiels de la solution.

Le FMI a élaboré une stratégie fondée sur les meilleures pratiques pour assurer une coopération plus efficace avec les pays sur les questions de dépenses sociales. Les activités de surveillance et de prêt du FMI mettent de plus en plus l'accent sur la croissance inclusive et la réduction des inégalités, notamment au moyen de « planchers » de dépenses sociales définis dans les objectifs des programmes appuyés par le FMI. Les services du FMI ont collaboré directement avec les autorités des pays et leur ont fourni une assistance

technique pour les aider à dégager de l'espace pour les dépenses sociales dans leur budget. Ils ont également dispensé des cours de formation sur des questions liées à la croissance inclusive.

Le FMI a constaté qu'un bon échelonnement des réformes prévues dans les programmes appuyés par le FMI peut également contribuer à leur réussite et que les conditions fixées doivent reposer sur les objectifs politiques, sociaux et économiques du pays.

Le tissu de toute collectivité est entrelacé de valeurs et d'expériences communes ; les dépenses sociales contribuent à consolider ce tissu et à éviter qu'il ne puisse être défait par de profondes mutations.



Les années à
venir seront
marquées
par des taux
d'intérêt bas et
une dette élevée

**SOUTENIR LA REPRISE AVEC DES MESURES
BUDGÉTAIRES TOUT EN GÉRANT UNE DETTE
PUBLIQUE PLUS LOURDE EST UN NUMÉRO
D'ÉQUILIBRISTE PÉRILLEUX.**

DYNAMIQUE DE LA DETTE

La faiblesse des taux d'intérêt depuis plus d'une décennie a été source d'une accumulation de risques financiers à l'échelle mondiale et donné lieu à des niveaux historiquement élevés d'endettement public et privé dans la plupart des pays. Ces facteurs de vulnérabilité liés à la dette se sont considérablement accrus du fait de la pandémie et du Grand Confinement, entraînant une forte augmentation de la dette et des déficits qui dépasse les niveaux enregistrés pendant la crise financière mondiale.

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie, les pays se sont engagés à procéder à toutes les dépenses nécessaires pour sauver des vies, protéger les personnes contre les pertes d'emploi et de revenus, et éviter les faillites d'entreprises, tout en favorisant la reprise.

La faiblesse des taux d'intérêt rend les emprunteurs plus

vulnérables en cas de hausse des taux d'intérêt et érode les bénéfices des banques, ce qui entrave la capacité de ces dernières à prêter aux entreprises pour qu'elles puissent se développer.

La pandémie a durement frappé de nombreux pays vulnérables à faible revenu : 50 % de ces pays sont très exposés au risque de surendettement. Des chocs économiques tels que la propagation d'un virus mondial peuvent paralyser leur économie et inverser les flux de financement, ce qui sape encore leur capacité à gérer leur dette.

Le FMI, ainsi que d'autres institutions partenaires, a collaboré avec les pays à faible revenu pour les aider à renforcer leurs pratiques en matière de gestion de la dette et de transparence. Il s'agit notamment d'apporter un appui technique aux pays qui établissent et publient des stratégies de gestion de la dette et des rapports sur leur endettement.

En outre, compte tenu des besoins de financement à satisfaire pour atteindre les objectifs de développement durable, La Banque mondiale et le FMI (sous l'égide du Groupe des Vingt) ont élaboré des directives opérationnelles pour des pratiques de prêt durables. La Banque mondiale et le FMI ont également procédé à une évaluation globale de l'évolution des facteurs de vulnérabilité liés à la dette dans les pays à faible revenu.

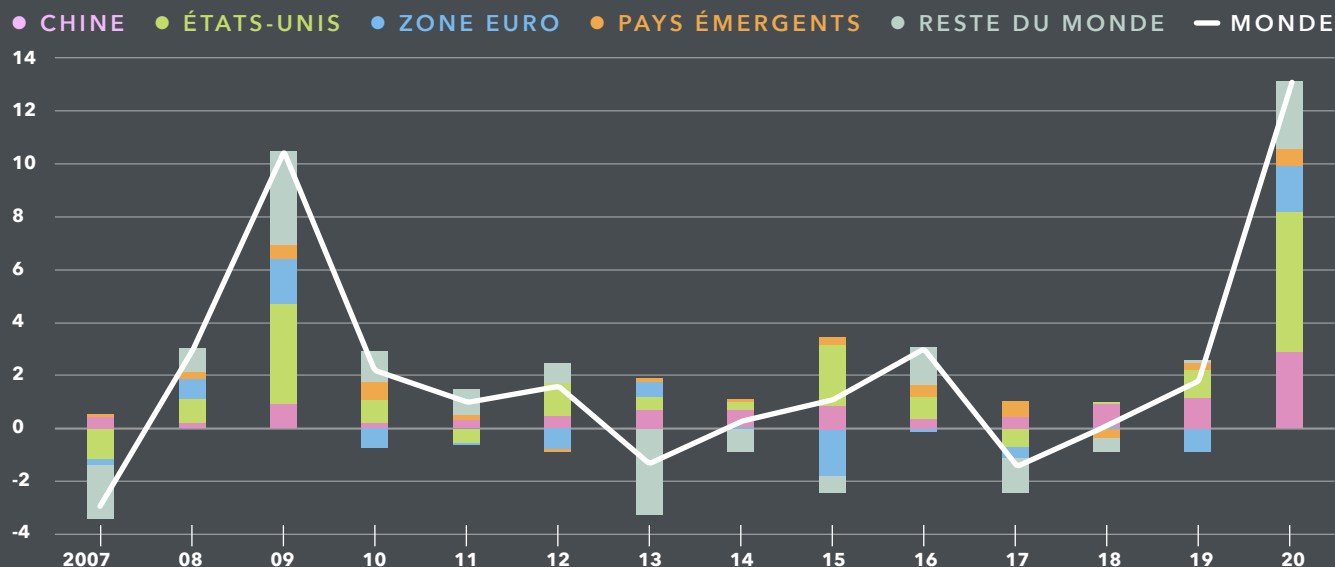
Soutenir la reprise avec des mesures budgétaires tout en gérant une dette publique plus lourde est un numéro d'équilibriste périlleux. La faiblesse des taux d'intérêt incitera certains pays à s'endetter davantage. Néanmoins, les pays doivent faire face à l'urgence médicale, assurer la survie des personnes et des entreprises, et soutenir la reprise économique tout en garantissant la viabilité de la dette à long terme.

GRAPHIQUE 1.1

LA DETTE AUGMENTE ET LES DÉFICITS SE CREUSENT À VIVE ALLURE

DANS TOUS LES PAYS, L'AUGMENTATION DES DÉPENSES ET LA CHUTE DES REVENUS DUES À LA COVID-19 ET SES RETOMBÉES SUR L'ÉCONOMIE ENTRAÎNERONT UNE HAUSSE DES RATIOS DE LA DETTE PUBLIQUE ET UN CREUSEMENT DES DÉFICITS.

PART DE LA DETTE PUBLIQUE MONDIALE ET CONTRIBUTION À SON ÉVOLUTION DE 2007 À 2020, EN POURCENTAGE DU PIB



SOURCE : FMI, BASE DE DONNÉES DES PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE MONDIALE.
NOTE : LES VALEURS SUR L'AXE DES ABCISSES CORRESPONDENT À DES ANNÉES CIVILES.

Les changements climatiques : pierre angulaire des objectifs de développement durable

LE FMI AIDE LES PAYS À METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES D'ATTÉNUATION, À RENFORCER LEUR RÉSILIENCE ET À GÉRER LES RISQUES.

Alors que les changements climatiques restent une menace certaine et manifeste, les mesures prises pour y remédier n'ont pas été à la hauteur. Les mesures prises aujourd'hui pour lutter contre la crise climatique permettront de créer des économies plus résistantes et contribueront à rendre la reprise post-pandémie mondiale équitable, intelligente et respectueuse de l'environnement.

Le FMI a contribué aux efforts mondiaux dans ce domaine en menant des travaux d'analyse et en renforçant sa coopération avec les pays. Il intensifiera ses efforts dans la perspective de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra en novembre 2021.

Grâce à sa collaboration avec les ministères des Finances, les banques centrales et les autorités de réglementation financière, le FMI est particulièrement bien placé pour offrir des conseils en la matière.

En ce qui concerne l'atténuation des changements climatiques, pour permettre aux pays de mettre en œuvre des stratégies à cet égard, le FMI leur a donné des conseils pratiques et spécifiques sur des mesures budgétaires ou autres qu'il conviendrait de mettre en œuvre, notamment une tarification du carbone et une réforme des subventions aux combustibles fossiles.

Pour aider les pays à faire face aux catastrophes naturelles lorsqu'elles se produisent, le FMI a renforcé le dispositif de sécurité financière en augmentant les limites d'accès aux ressources relevant de financements d'urgence.

Pour aider les pays à s'adapter et à renforcer leur résilience aux changements climatiques, le FMI, en collaboration avec la Banque mondiale, a procédé à des évaluations globales : de l'état de préparation des petits pays vulnérables dont les capacités sont limitées, des répercussions des changements climatiques sur leur situation macroéconomique, ainsi que de



GRAPHIQUE 1.2

ATTÉNUER LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

LES ÉMISSIONS DE CARBONE SONT LARGEMENT RESPONSABLES DU RÉCHAUFFEMENT DE LA PLANÈTE. POUR LE RALENTIR, UNE DES STRATÉGIES POSSIBLES EST LA CRÉATION AU NIVEAU NATIONAL D'UNE TAXE SUR LE CARBONE POUR DÉCOURAGER LA PRODUCTION D'ÉMISSIONS ET ATTÉNUER LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES.

SOURCE : FMI, ÉDITION D'OCTOBRE 2019 DU MONITEUR DES FINANCES PUBLIQUES.

leurs stratégies d'atténuation, d'adaptation et de financement.

Ainsi, cette année, le FMI a publié des évaluations des politiques de lutte contre les changements climatiques pour la Grenade, la Micronésie et les Tonga.

Pour passer à une économie sobre en carbone, les pays devront faire face à un certain nombre de risques. Le FMI a proposé un dispositif de prix plancher du carbone afin d'intensifier efficacement et équitablement les mesures d'atténuation au niveau mondial. D'autres travaux ont porté sur des dispositions de réglementation financière visant à prendre en considération les risques liés à l'exposition aux actifs « bruns » tels que les combustibles fossiles, sur des mesures permettant d'atténuer les conséquences sociales de la limitation du carbone ou sur la nécessité de diversifier les économies qui dépendent des exportations de combustibles fossiles.



Les fintechs créent des possibilités, notamment en matière d'inclusion financière, mais les dirigeants doivent aussi faire face aux risques qui en découlent

Dans l'ensemble, les pays ont exploité les possibilités offertes par les fintechs pour stimuler la croissance économique, favoriser l'inclusion et réduire les inégalités, tout en compensant les risques que fait peser la cybercriminalité sur la stabilité et l'intégrité.

En outre, du fait de la COVID-19, les services financiers en ligne sont encore plus utilisés qu'auparavant.

Les mesures prises par les autorités pour préserver la confiance, l'intégrité, la résilience, la stabilité et la protection des consommateurs déterminent si les fintechs font plus de tort que de bien.

Le FMI a analysé des monnaies numériques, notamment les « stablecoins », pour aider les dirigeants à déterminer les atouts et les écueils qui y sont liés. Il en ressort que les monnaies numériques peuvent constituer un moyen de paiement avantageux, mais que les dirigeants doivent mettre en place des réglementations et des bases juridiques prévoyantes afin d'en réduire les risques au minimum.

L'une des possibilités consiste à exiger des fournisseurs de « stablecoins » qu'ils garantissent entièrement cette monnaie par des réserves de la banque centrale. Les monnaies numériques appuyées par les banques centrales deviendraient ainsi une réalité. La banque centrale peut par ailleurs proposer sa propre monnaie numérique au public, directement ou par l'intermédiaire de distributeurs du secteur privé.

Toutes ces nouvelles technologies dépendent de la desserte numérique, or pouvoir utiliser Internet reste un luxe : la moitié de la population mondiale n'y a pas accès. La fracture numérique, c'est-à-dire le fossé entre ceux qui ont accès à Internet et le reste de la population, s'apparente davantage à un gouffre, à l'intérieur et entre les pays.

Les services du FMI se sont notamment penchés sur des solutions visant à raccorder plus de personnes à l'Internet en Asie afin de promouvoir l'inclusion financière, de renforcer le développement du secteur financier et d'accroître le potentiel de croissance inclusive, ce qui permettrait de réduire la pauvreté.

L'augmentation du nombre de personnes travaillant à distance et en ligne pendant la pandémie a accru les risques de cybercriminalité. Une collaboration mondiale accrue, des réglementations plus cohérentes et un contrôle plus strict, combinés à une meilleure préparation aux crises et à une meilleure planification de la reprise, aideront les pays à faire face à ces risques.

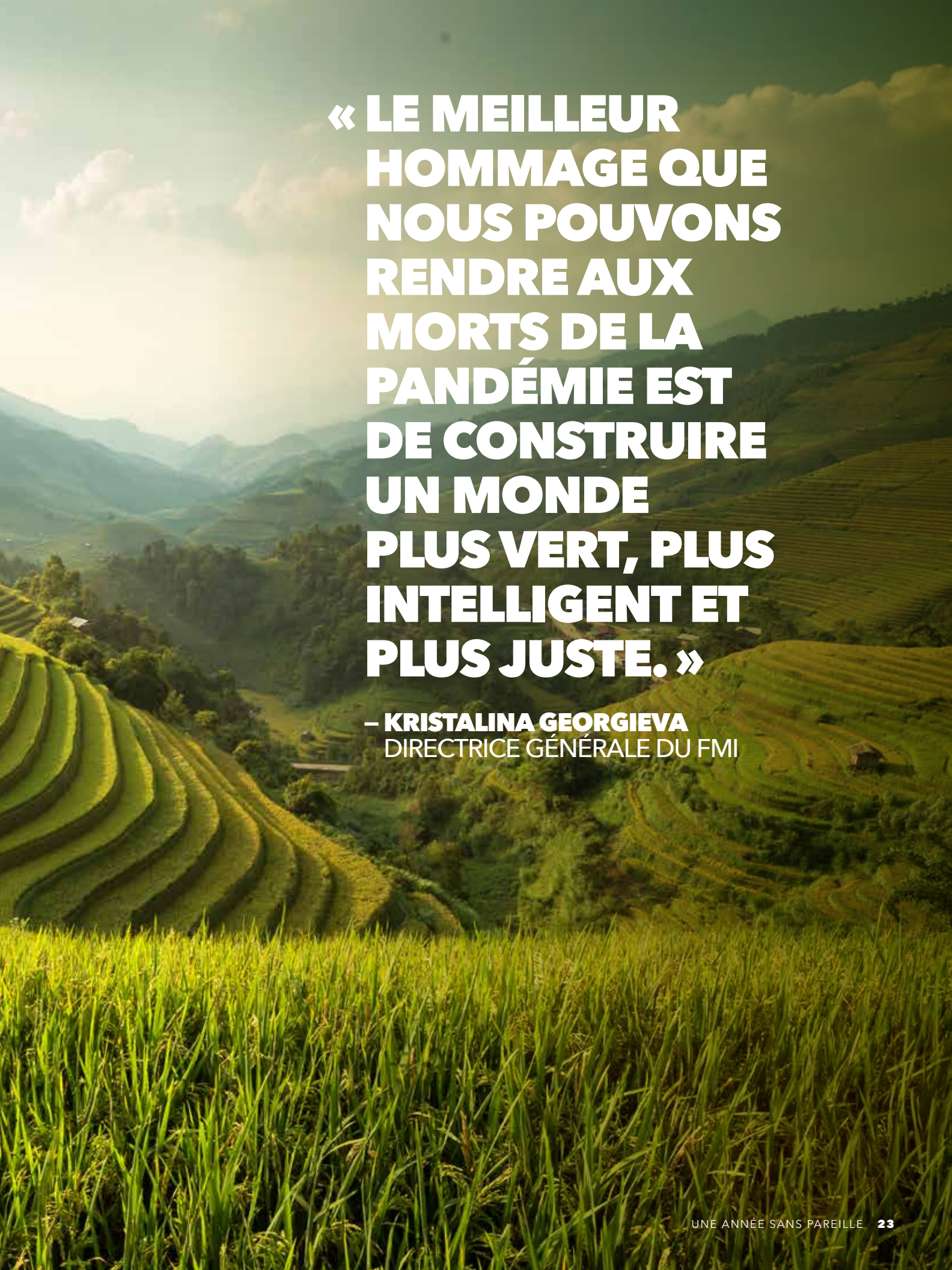
Les activités de développement des capacités menées par le FMI contribuent à la lutte contre la cybercriminalité en aidant les pays à acquérir les compétences et le savoir-faire nécessaires pour repérer et atténuer les menaces pour la cybersécurité.

Le FMI continuera d'analyser les fintechs et d'en approfondir l'examen dans le cadre de ses bilans annuels de la santé économique des pays et des programmes d'évaluation du secteur financier.

POUR TIRER PARTI DES FINTECHS, IL FAUT COMBLER LA FRACTURE NUMÉRIQUE EN PERMETTANT À LA MOITIÉ DE LA POPULATION MONDIALE SANS ACCÈS À INTERNET DE SE RACCORDER AUX RÉSEAUX.







**« LE MEILLEUR
HOMMAGE QUE
NOUS POUVONS
RENDRE AUX
MORTS DE LA
PANDÉMIE EST
DE CONSTRUIRE
UN MONDE
PLUS VERT, PLUS
INTELLIGENT ET
PLUS JUSTE. »**

– KRISTALINA GEORGIEVA
DIRECTRICE GÉNÉRALE DU FMI

À PROPOS DU FMI

Le Fonds monétaire international

(FMI), organisation mondiale qui regroupe 189 États membres*, a pour mission d'assurer la bonne santé de l'économie mondiale. Il s'emploie à encourager la coopération monétaire internationale, à promouvoir la stabilité financière, à faciliter le commerce international, à favoriser un emploi élevé et une croissance économique durable, et à réduire la pauvreté dans le monde. Le FMI, qui veille au bon fonctionnement du système monétaire international, compte parmi ses principaux objectifs de promouvoir la stabilité extérieure et de faciliter l'expansion et l'accroissement harmonieux du commerce international. Sa mission permet aux pays (et à leur population) d'échanger des biens et des services, et revêt une importance essentielle pour assurer une croissance économique durable et relever les niveaux de vie. Les États membres du FMI sont tous représentés au conseil d'administration de l'institution, qui examine les conséquences nationales, régionales et mondiales des politiques économiques de chacun, approuve les financements du FMI visant à aider les États membres qui connaissent des problèmes temporaires de financement de la balance des paiements et supervise les activités de l'institution en matière de développement des capacités. Le présent *Rapport annuel* retrace les activités du conseil d'administration, de la direction et des services du FMI au cours de l'exercice écoulé, du 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2020 (sauf indication contraire). Son contenu reflète les avis et les discussions stratégiques du conseil d'administration du FMI, qui a activement participé à sa rédaction.

Les trois principales missions du FMI

SURVEILLANCE ÉCONOMIQUE

Conseiller aux États membres des politiques pour parvenir à la stabilité macroéconomique, accélérer la croissance et réduire la pauvreté.

PRÊTS

Mettre à la disposition des États membres des concours financiers pour les aider à résoudre leurs problèmes de financement de la balance des paiements, notamment lorsqu'ils sont à court de devises du fait que leurs paiements extérieurs sont supérieurs à leurs recettes de change.

DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS

Assurer des activités de développement des capacités (y compris d'assistance technique et de formation) à l'intention des États membres qui en font la demande, afin d'aider leurs institutions économiques à concevoir et mettre en œuvre des politiques économiques judicieuses.

Le FMI a son siège à Washington et dispose de bureaux dans le monde entier afin de promouvoir la dimension mondiale de l'institution et d'entretenir une relation étroite avec ses États membres. Veuillez consulter le site www.imf.org pour plus d'informations sur le FMI et ses États membres.

*L'ANDORRE EST DEVENUE LE 190^e ÉTAT MEMBRE DU FMI LE 16 OCTOBRE 2020 (APRÈS LA FIN DE LA RÉDACTION DU PRÉSENT RAPPORT).

L'exercice financier du FMI va du

1^{er} mai au 30 avril. L'analyse et les considérations de politique économique présentées dans cette publication sont celles du conseil d'administration du FMI. L'unité de compte du FMI est le DTS (droit de tirage spécial) ; la conversion des données financières du FMI en dollars est approximative et effectuée pour des raisons de commodité. Au 30 avril 2020, 1 dollar était égal à 0,731849 DTS et 1 DTS à 1,36640 dollar. Au 30 avril 2019, 1 dollar était égal à 0,721626 DTS et 1 DTS à 1,38576 dollar. Certains chiffres ont été arrondis et les totaux peuvent ainsi être légèrement différents de la somme des composantes. Dans le présent rapport, le terme « pays » ne se rapporte pas nécessairement à une entité territoriale constituant un État au sens où l'entendent le droit et les usages internationaux. Son emploi désigne aussi un certain nombre d'entités territoriales qui ne sont pas des États, mais dont les statistiques sont établies de manière distincte et indépendante.

Au 30 avril 2020, le taux de change **DTS/dollar** était

1 dollar = 0,731849 DTS

le taux de change **dollar/DTS** était

1 DTS = 1,36640 dollar



PARTIE 2

NOTRE CŒUR DE MÉTIER

A vibrant, crowded street scene, likely in a developing country, featuring numerous people walking and shopping. The street is lined with buildings displaying various signs, including 'NATIONAL PLAZA', 'TEXTILE', and '177'. The scene is bustling with activity, with people of various ages and attire visible.

DANS LE CADRE DE SES ACTIVITÉS DE SURVEILLANCE, LE FMI VEILLE AU BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME MONÉTAIRE INTERNATIONAL,

suit l'évolution économique mondiale et évalue la solidité des politiques économiques et financières de ses 189 États membres*. En outre, le FMI met en évidence les risques éventuels pour la stabilité et recommande aux gouvernements les mesures d'ajustement nécessaires. De cette manière, il aide le système monétaire international à atteindre son objectif, qui est de faciliter les échanges de biens, de services et de capitaux entre les pays et, partant, de favoriser une croissance économique saine et pérenne.

*L'ANDORRE EST DEVENUE LE 190^e ÉTAT MEMBRE DU FMI LE 16 OCTOBRE 2020 (APRÈS LA FIN DE LA RÉDACTION DU PRÉSENT RAPPORT).

Le FMI a trois missions principales :

Surveillance économique

129

bilans de santé de pays

Le FMI surveille le système monétaire international et suit les politiques économiques et financières de ses 189 États membres*. Dans le cadre de cette surveillance, qui se déroule au niveau tant mondial que national, il met en lumière les risques pour la stabilité et formule des recommandations sur les ajustements à apporter à la politique menée pour remédier à ces risques.

*L'ANDORRE EST DEVENUE LE 190^e ÉTAT MEMBRE DU FMI LE 16 OCTOBRE 2020 (APRÈS LA FIN DE LA RÉDACTION DU PRÉSENT RAPPORT).

Prêts

165

 Mio \$

à **83 pays**, dont
16,1 milliards de dollars à
49 pays à faible revenu

Environ **91 milliards de dollars** à **80 pays**, dont **11,3 milliards de dollars** à **48 pays** à faible revenu depuis le début de la pandémie, à la fin de mars 2020, et jusqu'au 15 septembre 2020.

Sur ces prêts*, le FMI a mis à la disposition de 69 pays 30 milliards de dollars de financement (l'équivalent de 21,2 milliards de DTS) au moyen de mécanismes de prêt d'urgence.

Le FMI accorde des financements aux États membres qui connaissent des problèmes réels, potentiels ou anticipés de financement de leur balance des paiements pour les aider à reconstituer leurs réserves internationales et rétablir les conditions d'une croissance forte tout en remédiant aux problèmes de fond. Le FMI accorde également des financements d'urgence et a massivement augmenté les montants de ces financements pour aider les États membres à faire face aux conséquences immédiates de la pandémie de COVID-19.

*LES DONNÉES RELATIVES AUX PRÊTS PORTENT SUR LA PÉRIODE ALLANT DU 1^{ER} MAI 2019 AU 15 SEPTEMBRE 2020.

Développement des capacités

305

 Mio \$

consacrés à des conseils techniques pratiques, des formations axées sur la politique économique et l'apprentissage par les pairs

Le FMI collabore avec les pays du monde entier pour moderniser leur politique économique et leurs institutions et former leurs fonctionnaires. Il contribue ainsi à promouvoir une croissance inclusive et à favoriser la résilience.

Blank

SURVEILLANCE ÉCONOMIQUE

Le conseil d'administration examine tous les aspects du travail du FMI, des bilans de santé économique établis chaque année par les services de l'institution pour tous les pays membres aux questions de politique économique qui concernent l'ensemble de l'économie mondiale. En règle générale, il exerce son mandat sur la base de documents établis par la direction et les services du FMI. Au cours de l'exercice 2020, le FMI a mené 129 consultations au titre de l'article IV (voir le tableau 2.1 sur le site Web) et publié 59 documents de politique générale.

Le FMI publie également des rapports semestriels et des mises à jour sur les dernières tendances de l'évolution de l'économie mondiale (*Perspectives de l'économie mondiale*, Rapport sur la stabilité financière dans le monde, Moniteur des finances publiques et Rapport sur le secteur extérieur), dans lesquels figurent des prévisions économiques et des orientations importantes.

Pour consulter la liste complète des documents de politique générale et des autres publications du FMI parus au cours de l'exercice 2020, veuillez consulter le site Web du *Rapport annuel*.



FMI, RAPPORT ANNUEL 2020
PLUS D'INFORMATIONS
EN LIGNE
WWW.IMF.ORG/AR2020



Parmi les thèmes présentés l'année dernière au conseil d'administration figurent :

« LA RIPOSTE À LA COVID-19 – UNE NOUVELLE LIGNE DE LIQUIDITÉ À COURT TERME POUR RENFORCER LE FILET DE SÉCURITÉ MONDIALE FINANCIER »

DOCUMENT DE POLITIQUE GÉNÉRALE N° 20/025

« L'ÉVOLUTION DES FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ DUS À LA DETTE SOUVERAINE DANS LES PAYS À FAIBLE REVENU »

DOCUMENT DE POLITIQUE GÉNÉRALE N° 20/003

« COMMENT ACCROÎTRE LE RÔLE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DANS LE MONDE ARABE : QUELQUES POINTS CLÉS »

DOCUMENT DE POLITIQUE GÉNÉRALE N° 19/040



« QUELLES SONT LES POLITIQUES ET LES PRATIQUES MISES EN ŒUVRE PAR LE FMI EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS ? »

DOCUMENT DE POLITIQUE GÉNÉRALE N° 19/038

« FINTECHS : UN BILAN PRÉLIMINAIRE »

DOCUMENT DE POLITIQUE GÉNÉRALE N° 19/024

« LES POLITIQUES BUDGÉTAIRES DE SOUTIEN DE L'ACCORD DE PARIS : THÉORIE ET PRATIQUE »

DOCUMENT DE POLITIQUE GÉNÉRALE N° 19/010

PRÊTS

LES DONNÉES RELATIVES AUX PRÊTS PORTENT SUR LA PÉRIODE ALLANT DU 1^{ER} MAI 2019 AU 15 SEPTEMBRE 2020.

Contrairement aux banques de développement, le FMI n'accorde pas de prêts pour des projets spécifiques. Les financements accordés par l'institution ont pour but d'aider les États membres à résoudre leurs problèmes de financement de la balance des paiements, à stabiliser leur économie et à retrouver une croissance économique durable. Le FMI peut également fournir un financement pour faire face à une catastrophe naturelle ou à une pandémie. Enfin, il offre également un financement à titre de précaution pour contribuer à prévenir de futures crises et à s'assurer contre celles-ci, et continue d'améliorer les outils de prévention des crises dont il dispose.

De manière générale, le FMI offre deux types de prêts : des prêts assortis de taux d'intérêt non concessionnels et des prêts accordés aux pays à faible revenu à des conditions préférentielles. Actuellement, les prêts concessionnels sont à taux nul.



FMI, RAPPORT ANNUEL 2020
PLUS D'INFORMATIONS
EN LIGNE
WWW.IMF.ORG/AR2020



The background image is a photograph of a large industrial facility, likely a food processing plant. Several workers wearing green uniforms and white hairnets are visible. In the foreground, a worker is near a large metal roller. In the background, another worker is near a conveyor belt with yellow material. The factory has a high ceiling with exposed steel beams and industrial lighting.

**LE FMI AIDE LES PAYS FRAPPÉS PAR DES CRISES
EN LEUR APPORTANT UN SOUTIEN FINANCIER
QUI CRÉE UNE MARGE DE MANŒUVRE
PERMETTANT L'APPLICATION DES MESURES
D'AJUSTEMENT NÉCESSAIRES POUR **RENOUER
AVEC LA STABILITÉ ET LA CROISSANCE
ÉCONOMIQUE.** IL FOURNIT AUSSI DES
FINANCEMENTS À TITRE DE PRÉCAUTION POUR
AIDER LES PAYS À PRÉVENIR DE FUTURES CRISES
OU À SE PRÉMUNIR CONTRE LEURS EFFETS.**

Assistance financière

PRÊT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE

AU 15 SEPTEMBRE 2020 (EN MILLIONS DE DROITS DE TIRAGE SPÉCIAUX)

1 345 Mio DTS
Asie et Pacifique

4 419 Mio DTS
Europe

14 977 Mio DTS
Moyen-Orient
et Asie centrale

19 014 Mio DTS
Afrique
subsaharienne

82 086 Mio DTS
Hémisphère
occidentale

TAUX DE CHANGE DTS/DOLLAR

30 AVRIL 2020 : 1 DTS = 1,36640 DOLLAR

15 SEPTEMBRE 2020 : 1 DTS = 1,41664 DOLLAR

HÉMISPHERE OCCIDENTAL

BAHAMAS

★ IFR 182,4 Mio DTS

BARBADE

MEDC 208 Mio DTS

AUG. DU MECD 66 Mio DTS

BOLIVIE

★ IFR 240,1 Mio DTS

CHILI

LCM 17 443 Mio DTS

COLOMBIE

LCM 7 849,6 Mio DTS

COSTA RICA

★ IFR 369,4 Mio DTS

DOMINIQUE

★ FCR 10,3 Mio DTS

EL SALVADOR

★ IFR 287,2 Mio DTS

ÉQUATEUR

★ IFR 469,7 Mio DTS

GRENADE

★ FCR 16,4 Mio DTS

GUATEMALA

★ IFR 428,6 Mio DTS

HAÏTI

FONDS FIDUCIAIRE ARC 4,1 Mio DTS

★ FCR 81,9 Mio DTS

HONDURAS

AC 149,88 Mio DTS

AUG. DE L'AC 108,247 Mio DTS

FCC 74,94 Mio DTS

AUG. DE LA FCC 54,123 Mio DTS

JAMAÏQUE

★ IFR 382,9 Mio DTS

MEXIQUE

LCM 44 563,5 Mio DTS

PANAMA

★ IFR 376,8 Mio DTS

PARAGUAY

★ IFR 201,4 Mio DTS

PÉROU

LCM 8 007 Mio DTS

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

★ IFR 477,4 Mio DTS

SAINTE-LUCIE

★ FCR 21,4 Mio DTS

SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES

★ FCR 11,7 Mio DTS

SIGLES, ABRÉVIATIONS ET SYMBOLES

AC – ACCORD DE CONFIRMATION

FCC – FACILITÉ DE CRÉDIT DE CONFIRMATION

FCR – FACILITÉ DE CRÉDIT RAPIDE

FEC – FACILITÉ ÉLARGIE DE CRÉDIT

FONDS FIDUCIAIRE ARC – FONDS FIDUCIAIRE
D'ASSISTANCE ET DE RIPOSTE AUX CATASTROPHES

IFR – INSTRUMENT DE FINANCEMENT RAPIDE

LCM – LIGNE DE CRÉDIT MODULABLE

MEDC – MÉCANISME ÉLARGI DE CRÉDIT

AUG. – AUGMENTATION

★ INDIQUE UN NOUVEAU FINANCEMENT

EUROPE

ALBANIE

★ IFR..... 139,3 Mio DTS

BOSNIE-HERZÉGOVINE

★ IFR..... 265,2 Mio DTS

KOSOVO

★ IFR..... 41,3 Mio DTS

MACÉDOINE DU NORD

★ IFR..... 140,3 Mio DTS

MOLDOVA

★ FCR..... 57,5 Mio DTS

★ IFR..... 115 Mio DTS

MONTÉNÉGRO

★ IFR..... 60,5 Mio DTS

UKRAINE

AC..... 3 600 Mio DTS

MOYEN-ORIENT ET ASIE CENTRALE

AFGHANISTAN

FONDS FIDUCIAIRE ARC..... 2,4 Mio DTS

★ FCR..... 161,9 Mio DTS

ARMÉNIE

AC..... 180 Mio DTS

AUG. DE L'AC..... 128,8 Mio DTS

DJIBOUTI

FONDS FIDUCIAIRE ARC..... 1,69 Mio DTS

★ FCR..... 31,8 Mio DTS

ÉGYPTE

★ IFR..... 2 037,1 Mio DTS

AC..... 3 763,64 Mio DTS

GÉORGIE

MEDC..... 210,4 Mio DTS

AUG. DU MEDC..... 273,6 Mio DTS

JORDANIE

MEDC..... 926,37 Mio DTS

★ IFR..... 291,55 Mio DTS

MAURITANIE

FEC..... 115,92 Mio DTS

AUG. DE LA FEC..... 20,24 Mio DTS

★ FCR..... 95,68 Mio DTS

OUZBÉKISTAN

★ FCR..... 92,05 Mio DTS

★ IFR..... 183,55 Mio DTS

PAKISTAN

MEDC..... 4 268 Mio DTS

★ IFR..... 1 015,5 Mio DTS

RÉPUBLIQUE KIRGHIZE

★ FCR..... 29,6 Mio DTS

★ FCR..... 29,6 Mio DTS

★ IFR..... 59,2 Mio DTS

★ IFR..... 59,2 Mio DTS

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

AFRIQUE DU SUD

★ IFR..... 3 051,2 Mio DTS

ANGOLA

MEDC..... 2 673 Mio DTS

BÉNIN

FONDS FIDUCIAIRE ARC..... 7,43 Mio DTS

FEC..... 111,42 Mio DTS

AUG. DE LA FEC..... 76,013 Mio DTS

BURKINA FASO

FONDS FIDUCIAIRE ARC..... 8,74 Mio DTS

FEC..... 108,36 Mio DTS

★ FCR..... 84,28 Mio DTS

BURUNDI

FONDS FIDUCIAIRE ARC..... 5,48 Mio DTS

CABO VERDE

★ FCR..... 23,7 Mio DTS

CAMEROUN

FEC..... 483 Mio DTS

★ FCR..... 165,6 Mio DTS

COMORES

FONDS FIDUCIAIRE ARC..... 0,97 Mio DTS

★ FCR..... 2,9276 Mio DTS

★ FCR..... 2,9276 Mio DTS

★ IFR..... 5,9274 Mio DTS

★ IFR..... 5,9274 Mio DTS

CÔTE D'IVOIRE

FEC..... 216,8 Mio DTS

AUG. DE LA FEC..... 64,524 Mio DTS

MEDC..... 433,6 Mio DTS

AUG. DU MEDC..... 129,048 Mio DTS

★ FCR..... 216,8 Mio DTS

★ IFR..... 433,6 Mio DTS

ESWATINI

★ IFR..... 78,5 Mio DTS

ÉTHIOPIE

FONDS FIDUCIAIRE ARC..... 8,56 Mio DTS

FEC..... 1 202,8 Mio DTS

MEDC..... 902,1 Mio DTS

AUG. DU MEDC..... -150,35 Mio DTS

★ IFR..... 300,7 Mio DTS

GABON

★ IFR..... 108 Mio DTS

★ IFR..... 108 Mio DTS

GAMBIE

FONDS FIDUCIAIRE ARC..... 2,1 Mio DTS

FEC..... 35 Mio DTS

★ FCR..... 15,55 Mio DTS

GHANA

★ FCR..... 738 Mio DTS

GUINÉE

FONDS FIDUCIAIRE ARC..... 16,37 Mio DTS

FEC..... 120,488 Mio DTS

★ FCR..... 107,1 Mio DTS

GUINÉE BISSAU

FONDS FIDUCIAIRE ARC..... 1,08 Mio DTS

GUINÉE ÉQUATORIALE

MEDC..... 205,009 Mio DTS

KENYA

★ FCR..... 542,8 Mio DTS

LESOTHO

★ FCR..... 11,7 Mio DTS

★ IFR..... 23,2 Mio DTS

LIBÉRIA

FONDS FIDUCIAIRE ARC..... 11,63 Mio DTS

FEC..... 155 Mio DTS

★ FCR..... 36,17 Mio DTS

Information en date du 15 septembre 2020.
Pour les informations les plus récentes, veuillez
consulter le site imf.org.



FMI, RAPPORT ANNUEL 2020
PLUS D'INFORMATIONS
EN LIGNE
WWW.IMF.ORG/AR2020

ASIE ET PACIFIQUE

SOMALIE

MEDC..... 39,56778 Mio DTS
FEC..... 252,862 Mio DTS

TADJIKISTAN

FONDS FIDUCIAIRE ARC..... 7,83 Mio DTS
★ FCR..... 139,2 Mio DTS

TUNISIE

★ IFR..... 545,2 Mio DTS

YÉMEN

FONDS FIDUCIAIRE ARC... 14,44 Mio DTS

BANGLADESH

★ FCR..... 177,77 Mio DTS
★ IFR..... 355,53 Mio DTS

ÎLES SALOMON

FONDS FIDUCIAIRE ARC... 0,06 Mio DTS
★ FCR..... 6,93 Mio DTS
★ IFR..... 13,87 Mio DTS

MALDIVES

★ FCR..... 21,2 Mio DTS

MONGOLIE

★ IFR..... 72,3 Mio DTS

MYANMAR

★ FCR..... 86,1 Mio DTS
★ IFR..... 172,3 Mio DTS

NÉPAL

FONDS FIDUCIAIRE ARC... 2,85 Mio DTS
★ FCR..... 156,9 Mio DTS

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

★ FCR..... 263,2 Mio DTS

SAMOA

★ FCR..... 16,2 Mio DTS

MADAGASCAR

FONDS FIDUCIAIRE ARC..... 3,06 Mio DTS
★ FCR..... 122,2 Mio DTS
★ FCR..... 122,2 Mio DTS

MALAWI

FONDS FIDUCIAIRE ARC..... 7,2 Mio DTS
FEC..... 105,835 Mio DTS
AUG. DE LA FEC..... 27,76 Mio DTS
★ FCR..... 66,44 Mio DTS

MALI

FONDS FIDUCIAIRE ARC..... 7,3 Mio DTS
FEC..... 139,95 Mio DTS
★ FCR..... 146,668 Mio DTS

MOZAMBIQUE

FONDS FIDUCIAIRE ARC... 10,89 Mio DTS
★ FCR..... 227,2 Mio DTS

NIGER

FONDS FIDUCIAIRE ARC..... 5,64 Mio DTS
FEC..... 98,7 Mio DTS
★ FCR..... 83,66 Mio DTS

NIGÉRIA

★ IFR..... 2 454,5 Mio DTS

UGANDA

★ FCR..... 361 Mio DTS

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

FONDS FIDUCIAIRE ARC..... 2,96 Mio DTS
FEC..... 83,55 Mio DTS
★ FCR..... 27,85 Mio DTS

RÉPUBLIQUE DU CONGO

FEC..... 324 Mio DTS

RÉPUBLIQUE DÉM. DU CONGO

FONDS FIDUCIAIRE ARC... 14,85 Mio DTS
★ FCR..... 266,5 Mio DTS
★ FCR..... 266,5 Mio DTS

RWANDA

FONDS FIDUCIAIRE ARC..... 8,01 Mio DTS
★ FCR..... 80,1 Mio DTS
★ FCR..... 80,1 Mio DTS

SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE

FONDS FIDUCIAIRE ARC..... 0,11 Mio DTS
FEC..... 13,32 Mio DTS
AUG. DE LA FEC..... 1,48 Mio DTS
★ FCR..... 9,028 Mio DTS

SÉNÉGAL

★ FCR..... 107,9 Mio DTS
★ IFR..... 215,7 Mio DTS

SEYCHELLES

★ IFR..... 22,9 Mio DTS

SIERRA LEONE

FONDS FIDUCIAIRE ARC... 13,36 Mio DTS
FEC..... 124,44 Mio DTS
★ FCR..... 103,7 Mio DTS

TANZANIE

FONDS FIDUCIAIRE ARC... 10,28 Mio DTS

TCHAD

FONDS FIDUCIAIRE ARC..... *

TOGO

FONDS FIDUCIAIRE ARC..... 3,74 Mio DTS
FEC..... 176,16 Mio DTS
AUG. DE LA FEC..... 71,49 Mio DTS

* Le Tchad est l'un des 29 pays pour lesquels un allègement du service de la dette au titre du fonds fiduciaire ARC a été approuvé. Toutefois, la première tranche de l'allègement porte sur le service de la dette arrivant à échéance entre le 13 avril et le 13 octobre 2020, période pendant laquelle aucune dette du Tchad envers le FMI n'arrive à échéance. Par conséquent, le Tchad n'a bénéficié d'aucun allègement de la dette au titre du fonds fiduciaire ARC au cours de cette période.

La riposte du FMI à la pandémie a été d'une rapidité et d'une ampleur sans précédent, grâce à sa capacité de prêt actuelle de 1 000 milliards de dollars¹.

Le FMI a ainsi apporté une aide financière aux pays présentant des besoins de financement de la balance des paiements urgents ou potentiels, afin de contribuer à préserver des vies et les moyens de subsistance des populations, notamment pour les groupes les plus vulnérables. Entre le début de la pandémie, à la fin mars, et le 15 septembre 2020, environ 91 milliards de dollars (64 milliards de DTS) ont été engagés en faveur de 80 pays membres, dont 30 milliards de dollars de financement d'urgence (FCR et IFR). Les interventions ont porté sur cinq axes :

1. Financement d'urgence au titre de l'IFR et de la FCR. Le FMI répond à un nombre record de demandes de financement d'urgence (69 pays au 15 septembre 2020). Le conseil d'administration a temporairement doublé les limites d'accès aux ressources des mécanismes d'urgence, à savoir la FCR et l'IFR, afin de pouvoir répondre à la demande immédiate et attendue des pays membres (voir le tableau 2.1 sur les conditions financières des crédits accordés au titre du compte des ressources générales du FMI et le tableau 2.2 sur les facilités de prêt concessionnel). Ces mécanismes permettent au FMI de fournir une aide d'urgence à un pays membre sans mettre en place un programme à part entière.

2. Augmentation de l'accès aux ressources au titre des accords de prêt en vigueur. Le FMI augmente également l'accès aux ressources au titre des programmes de prêt existants pour répondre aux nouveaux besoins urgents liés au coronavirus, ce qui permet de faire face à la crise de la COVID-19 dans le cadre du dialogue en cours. Au 15 septembre 2020, le conseil d'administration a approuvé des demandes d'augmentation pour huit pays.

3. Nouveaux accords de prêt, dont des accords de précaution. Le conseil d'administration a approuvé six nouveaux programmes appuyés par le FMI en faveur de cinq pays ; ils visent à atténuer les répercussions économiques et sociales de la crise tout en préservant la stabilité macroéconomique. En outre, des lignes de crédit modulables (LCM) ont été mises à la disposition de trois pays qui présentent une politique et des antécédents

économiques très solides (dans les trois cas, les autorités considèrent leur accord respectif comme un dispositif de précaution).

4. Accroissement de la liquidité. Le conseil d'administration a approuvé la création d'une ligne de liquidité à court terme pour renforcer encore le dispositif mondial de sécurité financière (voir le tableau 2). Ce mécanisme vise à apporter un appui renouvelable aux pays membres dont la politique économique et les paramètres fondamentaux sont très solides et qui ont besoin d'un soutien modéré à court terme pour financer leur balance des paiements.

5. Allègement de la dette. En mars 2020, le fonds fiduciaire ARC a été renforcé afin que les pays membres les plus pauvres du FMI qui sont touchés par la pandémie de COVID-19 puissent bénéficier d'un allègement de leur dette sous forme de dons. Vingt-neuf pays² admissibles ont bénéficié d'un allègement du service de la dette de 344 millions de DTS en deux tranches de six mois, qui ont été approuvées par le conseil d'administration le 13 avril et le 2 octobre 2020, respectivement.

Le conseil d'administration a également rationalisé temporairement les procédures internes afin que le FMI puisse répondre plus rapidement aux demandes d'aide d'urgence des pays membres pendant la pandémie de COVID-19 et, dans de nombreux cas, les fonds correspondants ont été débloqués en l'espace de quelques semaines. En outre, le conseil d'administration a aussi temporairement suspendu l'application des procédures d'accès élevé pour les demandes de financement au titre de la FCR³.

En août 2020, des garanties ont été mises en place pour contribuer à atténuer les risques financiers qui résultent du fait qu'un pays membre ait un accès combiné élevé aux ressources du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (fonds fiduciaire RPC) et du compte des ressources générales (CRG). Dans le cadre de ces nouvelles dispositions, des garanties s'appliquent à tout pays membre du FMI dont l'accès combiné aux ressources du CRG et du fonds fiduciaire RPC dépasse les seuils fondés sur les quotes-parts fixés au même niveau que celui qui déclenche le dispositif d'accès exceptionnel du CRG.

¹Au 15 septembre 2020, en tenant compte des engagements pris avant la pandémie, le total des engagements de prêts non décaissés et de l'encours des crédits au titre du compte des ressources générales du FMI s'élevait à environ 174,9 milliards de DTS, tandis que le total correspondant au titre du fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (RPC), qui permet d'accorder des prêts concessionnels aux pays à faible revenu, était d'environ 14,4 milliards de DTS.

²Le Tchad est l'un des 29 pays pour lesquels un allègement du service de la dette au titre du fonds fiduciaire ARC a été approuvé. Toutefois, la première tranche de l'allègement porte sur le service de la dette arrivant à échéance entre le 13 avril et le 13 octobre 2020, période pendant laquelle aucune dette du Tchad envers le FMI n'arrive à échéance. Par conséquent, le Tchad n'a bénéficié d'aucun allègement de la dette au titre du fonds fiduciaire ARC au cours de cette période.

³Les procédures d'accès élevé requièrent la tenue d'une session informelle du conseil d'administration sur la base d'une brève note des services du FMI dans laquelle sont examinés la solidité du programme, la capacité de remboursement et les facteurs de vulnérabilité liés à la dette. Ces procédures sont déclenchées lorsque : 1) une demande de financement auprès du FMI porte l'accès total à plus de 180 % de la quote-part sur une période de 36 mois ; ou 2) l'encours total du crédit au titre du fonds fiduciaire RPC dépasse ou devrait dépasser 225 % de la quote-part.

TABLEAU 2.1

CONDITIONS FINANCIÈRES DES CRÉDITS ACCORDÉS AU TITRE DU COMPTE DES RESSOURCES GÉNÉRALES DU FMI

Ce tableau récapitule les principaux mécanismes et facilités de financement non concessionnels du FMI. Traditionnellement, les accords de confirmation sont les instruments de prêt les plus utilisés. À la suite de la crise financière mondiale de 2007-09, le FMI a étoffé sa panoplie de prêts. Il s'agissait avant tout de renforcer les instruments de prévention des crises, avec la création de la ligne de crédit modulable (LCM) et de la ligne de précaution et de liquidité (LPL). En outre, l'instrument de financement rapide (IFR), qui peut être utilisé dans un grand

Facilité ou mécanisme (année d'adoption) ¹	But	Conditions	Échelonnement et suivi
Accords de confirmation (1952)	Aide de court à moyen terme aux pays ayant des difficultés de balance des paiements de courte durée	Adopter des mesures donnant à penser que les difficultés de balance des paiements seront réglées dans un délai raisonnable	Achats (décaissements) généralement semestriels sous réserve de l'observation de critères de réalisation et d'autres conditions
Mécanisme élargi de crédit (MEDC) (1974) (accords élargis)	Aide à plus long terme à l'appui des réformes structurelles des pays membres qui ont des difficultés de balance des paiements de longue durée	Au moment de l'approbation, adopter un programme de quatre ans maximum prévoyant des réformes structurelles et comportant un énoncé annuel détaillé des mesures à appliquer sous 12 mois	Achats (décaissements) trimestriels ou semestriels sous réserve de l'observation de critères de réalisation et d'autres conditions
Ligne de crédit modulable (LCM) (2009)	Instrument souple relevant de la politique des tranches de crédit ; utilisé pour répondre à tout type de besoin de balance des paiements, effectif ou potentiel	Fondamentaux macroéconomiques et cadre de politique économique <i>ex ante</i> très solides et très bons antécédents	Le montant approuvé est accessible à tout moment de la période de l'accord ; les accords LCM de 2 ans sont soumis à un examen à mi-parcours à la fin de la première année
Ligne de précaution et de liquidité (LPL) (2011)	Instrument pour les pays ayant des paramètres fondamentaux et une politique économique solides	Solidité du cadre d'action, de la position extérieure et de l'accès aux marchés, y compris robustesse du secteur financier	Accès élevé en début de période, sous réserve de revues semestrielles (pour les accords d'un à deux ans)
Ligne de liquidité à court terme (LLCT) (2020)	Filet de liquidité en cas de chocs externes potentiels qui génèrent des besoins modérés de balance des paiements	Fondamentaux macroéconomiques et cadre de politique économique <i>ex ante</i> très solides et très bons antécédents	Le montant approuvé est accessible à tout moment de la période de l'accord et peut être reconstitué par rachat ; nombre illimité de nouveaux accords tant que le pays membre continue de satisfaire aux critères d'admissibilité
Instrument de financement rapide (IFR) (2011)	Aide financière décaissée rapidement à tous les pays membres qui ont un besoin urgent de balance des paiements	Efforts de résolution des difficultés de balance des paiements (des mesures préalables peuvent être prévues)	Achats directs sans qu'il soit nécessaire de mettre en place un programme à part entière ou de procéder à des revues

Source : département financier du FMI.

¹Les prêts du FMI relevant du compte des ressources générales (CRG) sont essentiellement financés à l'aide du produit des souscriptions des pays membres ; chaque pays se voit assigner une quote-part, qui représente son engagement financier. Les pays membres versent une partie de leur quote-part en droits de tirage spéciaux (DTS), ou en monnaies étrangères acceptables par le FMI, et le reste dans leur propre monnaie. Lorsqu'un emprunteur procède à un décaissement ou effectue un tirage au titre d'un prêt du FMI, il achète à l'institution des avoirs en monnaies d'autres pays en échange de sa propre monnaie. Il rembourse le prêt en rachetant sa monnaie au FMI avec la monnaie d'autres pays.

²Le taux de commission sur les décaissements du CRG est fixé au taux d'intérêt hebdomadaire du DTS majoré d'une marge (actuellement 100 points de base). Il s'applique au solde quotidien de l'encours des tirages sur ce compte pendant chaque trimestre financier du FMI. En outre, une commission de tirage unique de 0,5 % est appliquée à chaque tirage sur ce compte, à l'exception de ceux qui sont faits sur la tranche de réserve. Une commission d'engagement (15 points de base sur les montants engagés jusqu'à concurrence de 115 % de la quote-part, 30 points de base sur les montants compris

nombre de situations, a été créé en remplacement de la politique d'aide d'urgence du FMI. Plus récemment, dans le cadre de sa riposte à la COVID-19, le FMI a temporairement augmenté les limites d'accès aux ressources des instruments de financement d'urgence et la limite annuelle de l'accès global aux ressources non concessionnelles. Le FMI a également créé une ligne de liquidité à court terme pour venir en aide aux pays membres dont la politique économique et les paramètres fondamentaux sont très solides.

Limites d'accès ¹	Commissions ²	Délais de rachats (années)	Échelonnements
Annuelles : 145 % de la quote-part ; en raison du choc de la COVID, cette limite a été temporairement portée à 245 % de la quote-part pendant neuf mois, jusqu'au 6 avril 2021 Cumulées : 435 % de la quote-part	Taux de commission plus commission additionnelle (200 points de base sur les montants supérieurs à 187,5 % de la quote-part ; 100 points de base additionnels lorsque l'encours du crédit reste supérieur à 187,5 % de la quote-part pendant plus de 36 mois) ³	3¼–5	Rachats trimestriels
Annuelles : 145 % de la quote-part ; en raison du choc de la COVID, cette limite a été temporairement portée à 245 % de la quote-part pendant neuf mois, jusqu'au 6 avril 2021 Cumulées : 435 % de la quote-part	Taux de commission plus commission additionnelle (200 points de base sur les montants supérieurs à 187,5 % de la quote-part ; 100 points de base additionnels lorsque l'encours du crédit reste supérieur à 187,5 % de la quote-part pendant plus de 51 mois) ³	4½–10	Rachats semestriels
Pas de plafond préétabli	Taux de commission plus commission additionnelle (200 points de base sur les montants supérieurs à 187,5 % de la quote-part ; 100 points de base additionnels lorsque l'encours du crédit reste supérieur à 187,5 % de la quote-part pendant plus de 36 mois) ³	3¼–5	Rachats trimestriels
125 % de la quote-part pour six mois ; 250 % de la quote-part disponible dès l'approbation des accords d'un à deux ans ; peut aller jusqu'à 500 % de la quote-part après 12 mois de progrès satisfaisants	Taux de commission plus commission additionnelle (200 points de base sur les montants supérieurs à 187,5 % de la quote-part ; 100 points de base additionnels lorsque l'encours du crédit reste supérieur à 187,5 % de la quote-part pendant plus de 36 mois) ³	3¼–5	Rachats trimestriels
Plafonné à 145 % de la quote-part ; accès reconductible pendant une période de 12 mois	Taux de base des commissions plus commission additionnelle (200 points de base sur les montants supérieurs à 187,5 % de la quote-part) ; la LLCT ne fait pas encourir des commissions additionnelles proportionnelles à la durée des crédits	Rachat(s) dû(s) au plus tard 12 mois après l'achat ; les rachats reconstituent l'accès jusqu'au niveau approuvé	
Annuelles : 50 % de la quote-part (80 % pour les grandes catastrophes naturelles) ; accès porté temporairement à 100 % pendant neuf mois jusqu'au 6 avril 2021 Cumulées : 100 % de la quote-part (133,33 % pour les grandes catastrophes naturelles) ; accès porté temporairement à 150 % pendant neuf mois jusqu'au 6 avril 2021	Taux de commission plus commission additionnelle (200 points de base sur les montants supérieurs à 187,5 % de la quote-part ; 100 points de base additionnels lorsque l'encours du crédit reste supérieur à 187,5 % de la quote-part pendant plus de 36 mois) ³	3¼–5	Rachats trimestriels

entre 115 % et 575 % de la quote-part, et 60 points de base au-delà de 575 %) est prélevée d'emblée sur le montant disponible pour achat dans le cadre d'accords (accord de confirmation, mécanisme élargi de crédit, ligne de précaution et de liquidité et ligne de crédit modulable), qui peut être tiré au cours de chaque période (annuelle) ; cette commission est remboursée au prorata des tirages ultérieurs au titre de l'accord. Pour les accords au titre de la LLCT, la commission de tirage est de 21 points de base et une commission d'engagement non remboursable de 8 points de base est due lors de l'approbation de l'accord.

³Les commissions additionnelles ont été instituées en novembre 2000. Un nouveau régime de commissions additionnelles est entré en vigueur le 1^{er} août 2009 et a été mis à jour le 17 février 2016 avec le maintien partiel des conditions antérieures pour les accords déjà en vigueur.

TABLEAU 2.2

FACILITÉS DE PRÊT CONCESSIONNEL

Le FMI dispose de trois mécanismes de prêt concessionnel pour les pays à faible revenu.

	Facilité élargie de crédit (FEC)	Facilité de crédit de confirmation (FCC)	Facilité de crédit rapide (FCR)
Finalité	Aider les pays à faible revenu à atteindre et préserver la stabilité et la viabilité macroéconomiques tout en favorisant une croissance et une réduction de la pauvreté vigoureuses et durables		
Objectif	Remédier aux difficultés prolongées de balance de paiements	Répondre aux besoins de balance des paiements à court terme	Financer des besoins urgents de balance des paiements
Conditions d'admissibilité	Pays admissibles à une aide au titre du fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance		
Conditions particulières	Difficultés prolongées de balance de paiements ; besoin réel de financement pendant la durée de l'accord, mais pas nécessairement au moment où le prêt est approuvé ou décaissé	Besoin potentiel (usage de précaution) ou réel de la balance des paiements à court terme au moment de l'approbation ; besoin réel requis pour chaque décaissement	Besoin urgent de balance des paiements lorsqu'il n'est pas possible ou nécessaire de mettre en place un programme assorti d'un prêt dans les tranches supérieures de crédit ¹
Stratégie de réduction de la pauvreté et pour la croissance	Le programme appuyé par le FMI doit cadrer avec les objectifs de croissance économique et de réduction de la pauvreté définis par le pays lui-même et doit soutenir les mesures visant à préserver les dépenses sociales et les autres dépenses prioritaires Présentation d'un document de stratégie de réduction de la pauvreté (SRP)	La présentation d'un document de SRP n'est pas obligatoire si la durée initiale de l'accord FCC est supérieure à deux ans	La présentation d'un document de SRP n'est pas obligatoire
Conditionnalité	Tranches supérieures de crédit ; souplesse de la trajectoire et du calendrier de l'ajustement	Tranches supérieures de crédit ; vise à répondre à des besoins de balance des paiements à court terme	Pas de conditionnalité <i>ex post</i> ; possibilité d'utilisation répétée en fonction des antécédents en matière de politique économique (sauf en cas de choc ou de catastrophe naturelle)
Conditions financières²	Taux d'intérêt : actuellement zéro Délai des rachats : 5½-10 ans	Taux d'intérêt : actuellement zéro Délai des rachats : 4-8 ans Commission de disponibilité : 0,15 % sur le montant disponible, mais pas encore tiré au titre du volet de précaution	Taux d'intérêt : zéro Délai des rachats : 5½-10 ans
Panachage avec le compte des ressources générales	Dépend du revenu par habitant et de l'accès aux marchés financiers ; lié à la viabilité de la dette. Pour les pays membres censés y recourir, panachage avec les ressources du compte des ressources générales selon le rapport 1 : 2		
Utilisation à titre de précaution	Non	Oui	Non
Durée et utilisation répétée	3 à 5 ans, avec une durée totale maximale de cinq ans ; peut être utilisée de façon répétée	12 à 36 mois ; utilisation limitée à 3 ans par période de 6 ans ³	Décaissements directs ; utilisation répétée sous réserve éventuelle des plafonds d'accès et d'autres critères. La limite de deux fois par période de 12 mois pour une utilisation répétée a été temporairement levée jusqu'au 6 avril 2021
Utilisation avec d'autres mécanismes ou facilités	Compte des ressources générales (mécanisme élargi de crédit/accord de confirmation)	Compte des ressources générales (mécanisme élargi de crédit/accord de confirmation) et instrument de soutien à la politique économique	Compte des ressources générales (instrument de financement rapide) ; le crédit obtenu au titre de l'IFR est pris en compte dans le calcul des plafonds applicables à la FCR

Politiques d'accès	En réponse aux besoins de financement élevés et urgents que les pays membres ont éprouvés en raison de la COVID-19, la limite annuelle d'accès au fonds fiduciaire RPC a été temporairement portée de 100 % à 150 % de la quote-part et l'accès exceptionnel aux ressources de ce fonds est passé de 133 % à 183 % de la quote-part jusqu'au 6 avril 2021. Le plafond cumulé (déduction faite des rachats prévus) reste fixé à 300 % de la quote-part pour l'accès normal et à 400 % de la quote-part pour l'accès exceptionnel. Les plafonds sont basés sur l'encours total du crédit au titre du fonds fiduciaire RPC.		
Normes et plafonds⁴	Les normes d'accès sont les suivantes : 120 % de la quote-part par accord FEC de trois ans pour les pays dont l'encours du crédit concessionnel du FMI, toutes facilités confondues, est inférieur à 100 % de la quote-part ; 75 % de la quote-part par accord de trois ans pour les pays dont l'encours du crédit concessionnel est compris entre 100 % et 200 % de la quote-part.	Les normes d'accès sont les suivantes : 120 % de la quote-part par accord FCC de 18 mois pour les pays dont l'encours du crédit concessionnel du FMI, toutes facilités confondues, est inférieur à 100 % de la quote-part ; 75 % de la quote-part par accord de 18 mois pour les pays dont l'encours du crédit concessionnel est compris entre 100 % et 200 % de la quote-part.	Pas de norme d'accès à la FCR en cas de choc exogène ou de grande catastrophe naturelle. Les limites d'accès au titre du guichet choc exogène de la FCR ont été temporairement relevés de 50 % à 100 % de la quote-part par an et de 100 % à 150 % de la quote-part sur une base cumulée, déduction faite des rachats prévus, pour une période d'un an à compter du 6 avril 2020. L'accès au guichet ordinaire de la FCR est fixé à 50 % de la quote-part par an et à 100 % de la quote-part sur une base cumulée ; la norme d'accès annuel ainsi que la limite par décaissement sont de 25 % de la quote-part et seuls deux décaissements sont possibles au cours d'une période de 12 mois. Le niveau d'accès au titre du guichet pour les catastrophes naturelles de grande ampleur est fixé à 80 % de la quote-part par an et à 133,33 % de la quote-part sur une base cumulée, à condition que les dégâts soient évalués à au moins 20 % du PIB. Les achats au titre de l'instrument de financement rapide (IFR) effectués après le 1^{er} juillet 2015 sont pris en compte dans le calcul des plafonds annuels et cumulés applicables.

Source : département financier du FMI.

¹La conditionnalité des tranches supérieures de crédit est constituée de l'ensemble des conditions liées au programme qui ont pour but de garantir que les ressources du FMI concourent effectivement aux objectifs du programme, avec une protection adéquate des ressources du FMI.

²Le FMI revoit tous les deux ans les taux d'intérêt de toutes les facilités concessionnelles. Lors de la dernière revue, le 24 mai 2019, le conseil d'administration du FMI a approuvé une modification du mécanisme de fixation des taux d'intérêt de la FEC et de la FCC selon laquelle ces taux sont effectivement fixés à zéro jusqu'en juin 2021, voire au-delà. Il a également prolongé jusqu'à la fin juin de 2021 le taux d'intérêt de 0 % sur l'encours des prêts au titre du fonds fiduciaire RPC dans le cadre du guichet chocs exogènes. En juillet 2015, le conseil d'administration a établi de manière permanente le taux d'intérêt de la FCR à zéro.

³Les accords FCC conclus à titre de précaution n'entrent pas dans le calcul des délais de rachat.

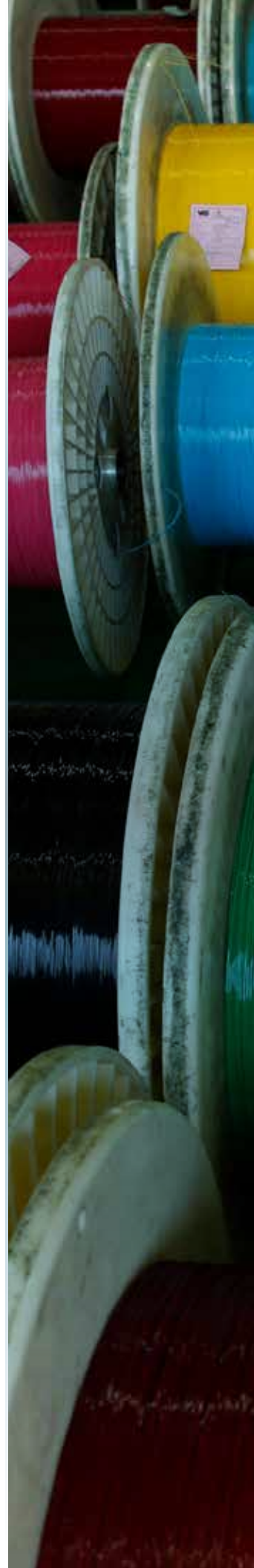
⁴Les normes d'accès ne s'appliquent pas lorsque l'encours des crédits concessionnels est supérieur à 200 % de la quote-part. Dans ce cas, le plafond d'accès est déterminé par la prise en compte du plafond de 300 % de la quote-part (ou 400 % de la quote-part à titre exceptionnel), les prévisions concernant les besoins futurs d'aide du FMI et le calendrier des rachats.

DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS

Le renforcement des capacités des institutions, notamment des banques centrales, des ministères des Finances, des administrations fiscales, des instituts de statistique et des organismes de contrôle du secteur financier, accroît l'efficacité des politiques ainsi que la stabilité économique et l'inclusion. Le FMI collabore avec les pays pour consolider ces institutions en offrant une assistance technique et des formations axées sur des aspects essentiels de la stabilité et de la croissance économiques.



FMI, RAPPORT ANNUEL 2020
PLUS D'INFORMATIONS
EN LIGNE
WWW.IMF.ORG/AR2020





**LE FMI SOUTIENT SES PAYS MEMBRES
DANS LEURS EFFORTS DE BÂTIR LES
INSTITUTIONS ET LES CAPACITÉS
NÉCESSAIRES À LA FORMULATION ET
L'APPLICATION DE POLITIQUES AVISÉES.**

DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS

Voir à la page 58 la liste complète des sources et notes



FMI, RAPPORT ANNUEL 2020
PLUS D'INFORMATIONS
EN LIGNE
WWW.IMF.ORG/AR2020

LES CHIFFRES

 **305** Mio \$

consacrés à des **conseils techniques pratiques**, des formations axées sur la politique économique et l'apprentissage par les pairs

 **2 838**

visites d'**assistance technique** faisant intervenir 1 617 experts

 **3**

pays fragiles parmi les 10 premiers bénéficiaires d'une assistance technique

 **383**

cours dispensés

 **7**

langues proposées

 **15 542**

fonctionnaires formés

LES 10 PRINCIPAUX PARTENAIRES DU FMI EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS

(MOYENNE DES EXERCICES 2018-20, ACCORDS SIGNÉS)

1. UNION EUROPÉENNE
2. JAPON
3. CHINE
4. ROYAUME-UNI
5. ALLEMAGNE
6. NORVÈGE
7. RÉPUBLIQUE DE CORÉE
8. SUISSE
9. CANADA
10. AUTRICHE

LES 10 PRINCIPAUX BÉNÉFICIAIRES D'ASSISTANCE TECHNIQUE

(MOYENNE DES EXERCICES 2016-20, DÉPENSES EN DOLLARS)

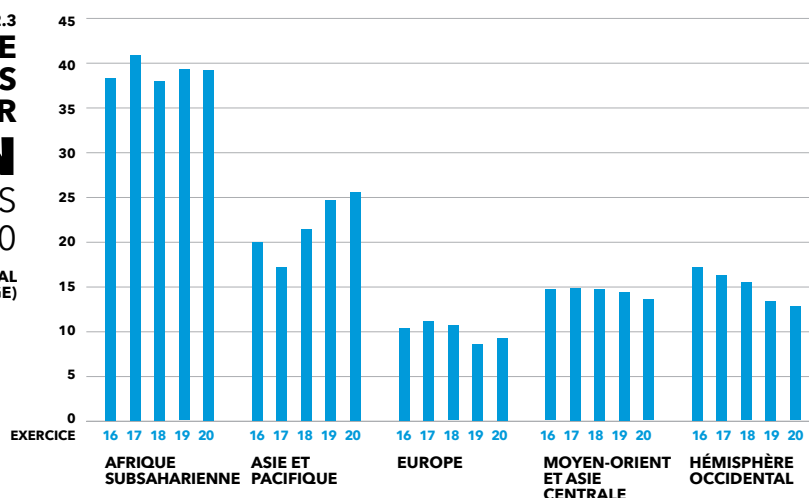
1. MYANMAR
2. UKRAINE
3. LIBÉRIA
4. MOZAMBIQUE
5. GHANA
6. KENYA
7. SOMALIE
8. MONGOLIE
9. SRI LANKA
10. OUGANDA

LES 10 PRINCIPAUX PARTICIPANTS AUX ACTIVITÉS DE FORMATION

(MOYENNE DES EXERCICES 2016-20, EN SEMAINES DE PARTICIPATION)

1. INDE
2. CHINE
3. OUGANDA
4. ZIMBABWE
5. BRÉSIL
6. ÉGYPTÉ
7. GHANA
8. CAMBODGE
9. NIGÉRIA
10. ARMÉNIE

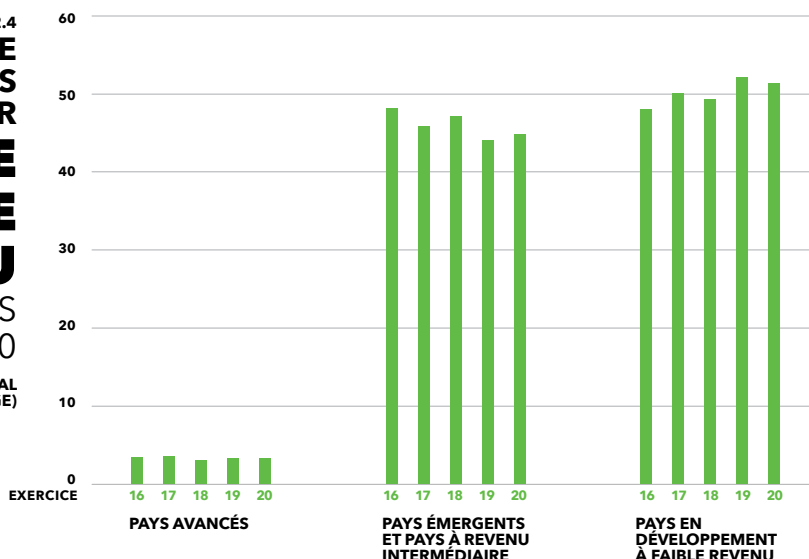
GRAPHIQUE 2.3
OFFRE DIRECTE
D'ACTIVITÉS
DE DC PAR
RÉGION
EXERCICES
2016-20
(PART DU TOTAL
EN POURCENTAGE)



39 %
À L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

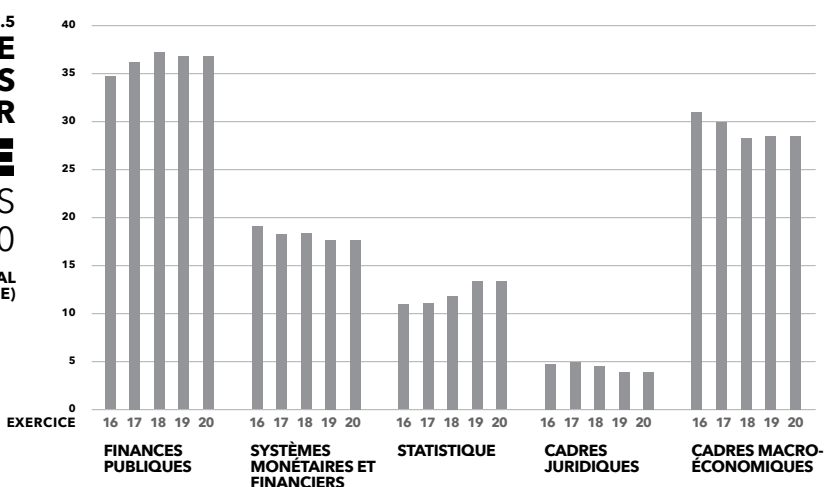
25 %
À LA RÉGION ASIE
ET PACIFIQUE

GRAPHIQUE 2.4
OFFRE DIRECTE
D'ACTIVITÉS
DE DC PAR
**GROUPE
DE
REVENU**
EXERCICES
2016-20
(PART DU TOTAL
EN POURCENTAGE)



97 %
AUX PAYS À FAIBLE
REVENU OU À REVENU
INTERMÉDIAIRE

GRAPHIQUE 2.5
OFFRE DIRECTE
D'ACTIVITÉS
DE DC PAR
DOMAINE
EXERCICES
2016-20
(PART DU TOTAL
EN POURCENTAGE)

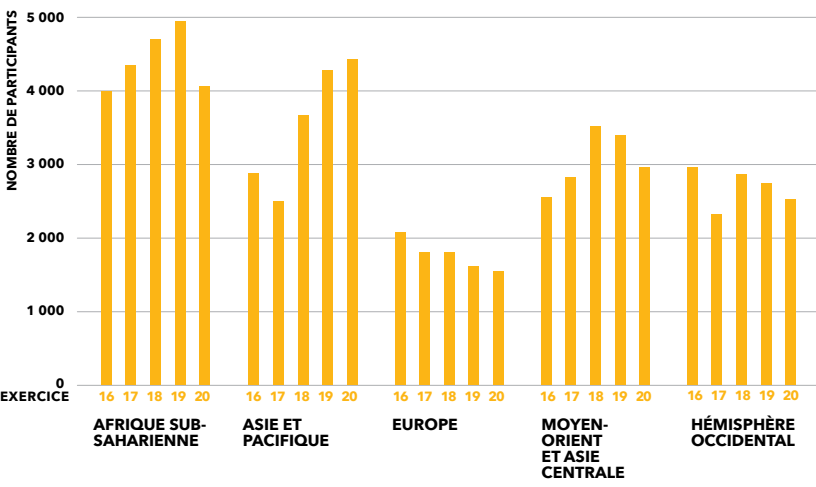


37 %
POUR FAVORISER UNE
GESTION EFFICACE DES
FINANCES PUBLIQUES

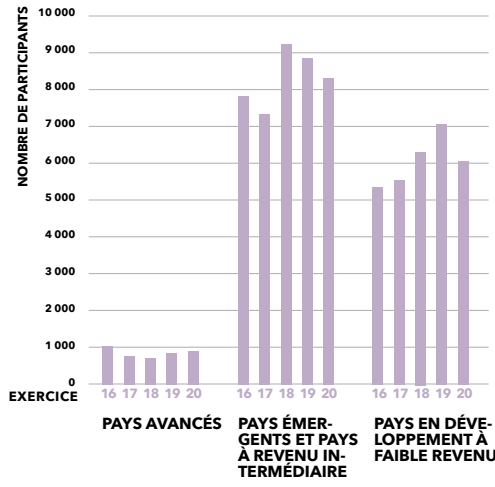
28 %
POUR AMÉLIORER L'ANA-
LYSE ET LES PRÉVISIONS
MACROÉCONOMIQUES

18 %
POUR RENFORCER LES
BANQUES CENTRALES ET
LES SYSTÈMES FINANCIERS

GRAPHIQUE 2.6
PARTICIPATION AUX FORMATIONS
PAR RÉGION D'ORIGINE
DES PARTICIPANTS



GRAPHIQUE 2.7
PARTICIPATION AUX FORMATIONS PAR GROUPE DE REVENU

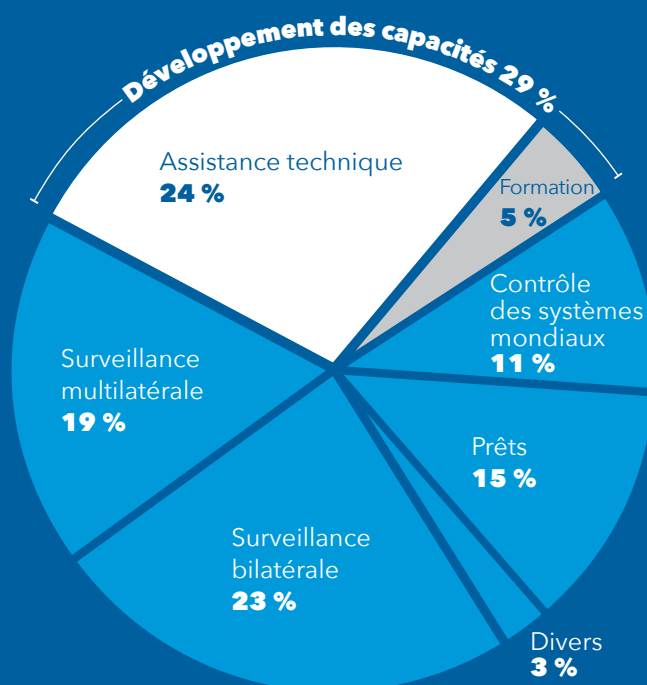


TABEAU 2.3
FONDS THÉMATIQUES ET FONDS NATIONAUX
DU FMI POUR LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS

FONDS	PARTENAIRES
Facilité de gestion de la dette II (FGD II) (conjointement avec la Banque mondiale)	Allemagne, Autriche, Banque africaine de développement, (Japon, uniquement pour la FGD III), Norvège, Pays-Bas, (Royaume-Uni, uniquement pour la FGD III), Russie, Suisse, Union européenne
Fonds données pour décider (D4D)	Allemagne, Chine, Japon, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, République de Corée, Suisse, Union européenne
Fonds en faveur de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme	Arabie saoudite, France, Japon, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Qatar, Royaume-Uni, Suisse
Fonds fiduciaire pour la gestion de la richesse issue des ressources naturelles (MNRW)	Australie, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse, Union européenne
Fonds national en faveur de la Somalie	Canada, États-Unis, Fonds arabe pour le développement économique et social, Italie, Royaume-Uni, Union européenne
Fonds national en faveur du Soudan du Sud	Norvège
Fonds pour la stabilité du secteur financier (FSSF)	Allemagne, Arabie saoudite, Banque européenne d'investissement, Chine, Italie, Luxembourg, Royaume-Uni, Suède, Suisse
Fonds thématique pour la mobilisation des recettes (RMTF)	Allemagne, Australie, Belgique, Danemark, Japon, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, République de Corée, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Union européenne
Initiative pour la réforme et le renforcement du secteur financier (FIRST) (conjointement avec la Banque mondiale)	Phase III : Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse Phase IV : Allemagne, Suisse
Outil diagnostique d'évaluation de l'administration fiscale (TADAT)	Allemagne, France, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse, Union européenne

Note : au 30 avril 2020.

GRAPHIQUE 2.1
**PART DES DÉPENSES
 DE DÉVELOPPEMENT
 DES CAPACITÉS
 DANS LES
 PRINCIPALES
 ACTIVITÉS
 DU FMI**



BÂTIR DES INSTITUTIONS

Le FMI offre des possibilités de développement des capacités (assistance technique pratique, formation axée sur la politique économique et apprentissage par les pairs) afin que les pays puissent mettre en place des institutions durables et résilientes, capables de résister aux chocs extérieurs. Il contribue ainsi à la réalisation des objectifs de développement durable des pays.

Les activités de développement des capacités portent sur les principaux domaines de compétence du FMI et aident les pays à traiter des questions transversales, telles que les inégalités de revenu, l'égalité femmes-hommes, la corruption et les changements climatiques. Grâce à la portée mondiale de son action, son expérience institutionnelle et la renommée internationale de son savoir-faire, le FMI est particulièrement bien placé pour aider ses États membres. Tous les pays font l'objet d'un renforcement des capacités, mais les pays fragiles bénéficient d'un soutien accru et d'activités plus adaptées à leurs besoins.

À la demande des autorités nationales, les équipes-pays et les experts techniques du FMI élaborent et mettent en œuvre un plan de travail intégré. Le FMI collabore généralement avec les pays par l'intermédiaire d'un réseau mondial de centres

régionaux, de détachements de longue durée de conseillers résidents dans les pays, de visites à court terme des services et experts du FMI, de formations dispensées en classe et de cours en ligne gratuits. Face à la pandémie de COVID-19, les équipes de développement des capacités du FMI ont rapidement œuvré pour aider les institutions à définir leur riposte sur le plan économique, en tirant parti de technologies et de modalités novatrices qui permettent d'assurer une coopération constante au moment où les pays en ont le plus besoin.

GRAPHIQUE 2.2
**DÉPENSES DE DÉVELOPPEMENT
 DES CAPACITÉS**

EXERCICES 2016-20

(EN MILLIONS DE DOLLARS)

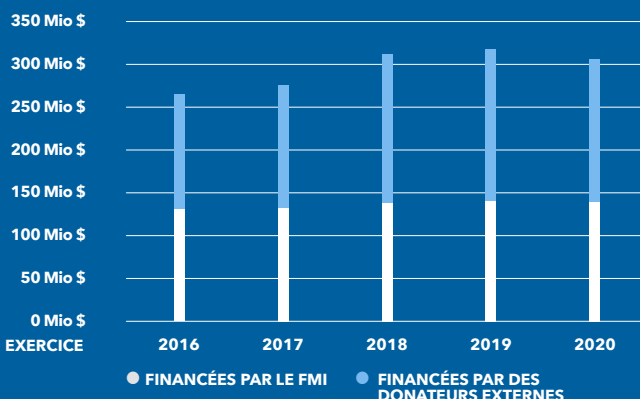


TABLEAU 2.4

CENTRES RÉGIONAUX DU FMI POUR LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS

Centre	Partenaires	Pays membres
Institut de formation pour l'Afrique (ATI)	Afrique du Sud, Allemagne, Banque européenne d'investissement, Chine, Guinée, Malawi, Maurice (pays hôte), Nigéria, Sierra Leone, Zimbabwe	45 pays d'Afrique subsaharienne peuvent bénéficier des formations dispensées par ce centre
AFRITAC Centre (AFC)	Allemagne, Banque européenne d'investissement, Chine, France, Gabon (pays hôte), Pays-Bas, Suisse, Union européenne	Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République du Congo, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Tchad
AFRITAC Est (AFE)	Allemagne, Banque européenne d'investissement, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse, Tanzanie (pays hôte), Union européenne Prochaine phase : Chine, Norvège, Royaume-Uni, Suisse	Érythrée, Éthiopie, Kenya, Malawi, Ouganda, Rwanda, Soudan du Sud (depuis mai 2020), Tanzanie
AFRITAC Sud (AFS)	Allemagne, Australie, Banque européenne d'investissement, Chine, Maurice (pays hôte), Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse, Union européenne	Afrique du Sud, Angola, Botswana, Comores, Eswatini, Lesotho, Madagascar, Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, Zambie, Zimbabwe
AFRITAC Ouest (AFW)	Allemagne, Banque européenne d'investissement, Chine, Côte d'Ivoire (pays hôte), France, Luxembourg, Norvège, Suisse, Union européenne	Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo
AFRITAC Ouest 2 (AFW2)	Allemagne, Chine, Ghana (pays hôte), Royaume-Uni, Suisse, Union européenne	Cabo Verde, Gambie, Ghana, Libéria, Nigéria, Sierra Leone
Bureau de développement des capacités en Thaïlande (CDOT)	Japon, Thaïlande (pays hôte)	Principaux pays bénéficiaires : Cambodge, Myanmar, République démocratique populaire lao, Viet Nam. Certains projets relevant du CDOT concernent d'autres pays d'Asie du Sud-Est et des îles du Pacifique.
Centre régional d'assistance technique des Caraïbes (CARTAC)	Banque centrale des Caraïbes orientales, Banque de développement des Caraïbes, Barbade (pays hôte), Canada, Mexique, Pays-Bas, Royaume-Uni, Union européenne	Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bermudes, Curaçao, Dominique, Grenade, Guyana, Haïti, îles Caïmans, îles Turques et Caïques, îles Vierges britanniques, Jamaïque, Montserrat, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sint Maarten, Suriname, Trinité-et-Tobago

Centre	Partenaires	Pays membres
Centre régional de développement des capacités du Caucase, d'Asie centrale et de Mongolie (CCAMTAC) <i>(ouverture prévue en 2021 au Kazakhstan)</i>	À confirmer	Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Mongolie, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan
Centre régional d'assistance technique d'Amérique centrale, du Panama et de la République dominicaine (CAPTAC-DR)	Banque centre-américaine d'intégration économique, Espagne, Guatemala (pays hôte), Luxembourg, Mexique, Norvège, Union européenne	Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama, République dominicaine
Centre de développement des capacités Chine-FMI (CICDC)	Chine (pays hôte)	La Chine et d'autres pays membres peuvent bénéficier des formations dispensées par ce centre
Institut multilatéral de Vienne (JVI)	Autriche (membre principal et pays hôte) et partenaires et bailleurs de fonds internationaux	31 pays d'Europe centrale, orientale et du Sud-Est, du Caucase, d'Asie centrale, ainsi que l'Iran
Centre d'études économiques et financières pour le Moyen-Orient (CEF)	Koweït (pays hôte)	Les pays membres de la Ligue arabe peuvent bénéficier des formations dispensées par ce centre
Centre régional d'assistance technique du Moyen-Orient (METAC)	Allemagne, France, Liban (pays hôte), Pays-Bas, Suisse, Union européenne	Afghanistan, Algérie, Cisjordanie et bande de Gaza, Djibouti, Égypte, Iraq, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Soudan, Syrie, Tunisie, Yémen
Centre régional d'assistance technique et financière du Pacifique (PFTAC)	Australie, Banque asiatique de développement, Canada, République de Corée, Fidji (pays hôte), Nouvelle-Zélande, Union européenne	Fidji, îles Cook, îles Marshall, îles Salomon, Kiribati, Micronésie, Nauru, Niue, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Timor-Leste, Tokelau, Tonga, Tuvalu, Vanuatu
Institut de formation de Singapour (STI)	Australie, Japon, Singapour (pays hôte)	37 pays de la région Asie et Pacifique peuvent bénéficier des formations dispensées par ce centre
Centre régional de formation et d'assistance technique d'Asie du Sud (SARTAC)	Australie, Inde (pays hôte), République de Corée, Royaume-Uni, Union européenne	Bangladesh, Bhoutan, Inde, Maldives, Népal, Sri Lanka

Le FMI dispense aussi des cours dans le cadre de programmes régionaux de formation.

Note : au 30 avril 2020.



PARTIE 3

QUI NOUS SOMMES

Organigramme du FMI au 30 avril 2020



¹Appelé officiellement Comité ministériel conjoint des conseils des gouverneurs de la Banque et du FMI sur le transfert de ressources réelles aux pays en développement.

²Rattaché au bureau de la directrice générale.

Administrateurs

Au 30 avril 2020

Le conseil d'administration est chargé de la conduite des affaires courantes du FMI. Il est composé de 24 administrateurs, qui sont élus par les pays membres ou par des groupes de pays, et de la directrice générale,

qui en assure la présidence. Compte tenu de l'évolution de la pandémie de COVID-19, il mène ses activités sous forme virtuelle ; les administrateurs y participent depuis leur domicile.



Hazem Beblawi



Afonso Bevilaqua



Surjit Bhalla



Domenico Fanizza



Paul Inderbilen



Zhongxia Jin



Dumisani H. Mahlinza



Jafar Mojarad



Maher Mouminah



Nigel Ray



Shona Riach



Mark Rosen



Arnaud Buissé



Sergio Chodos



Anthony De Lannoy



Raci Kaya



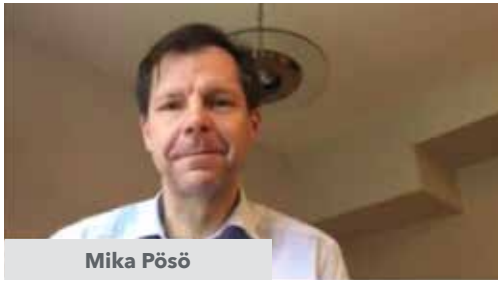
Louise Levonian



Alisara Mahasandana



Aleksei Mozhin



Mika Pösö



Mohamed-Lemine Raghani



Takuji Tanaka



Leonardo Villar



Ruediger von Kleist

Administrateurs et administrateurs suppléants

Au 30 avril 2020

Hazem Beblawi Sami Geadah	Bahreïn, Égypte, Émirats arabes unis, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Maldives, Oman, Qatar, Yémen	Dumisani H. Mahlinza Ita Mannathoko Osana Jackson Odonye	Afrique du Sud, Angola, Botswana, Burundi, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Gambie, Kenya, Lesotho, Libéria, Malawi, Mozambique, Namibie, Nigéria, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Zambie, Zimbabwe
Afonso Bevilaqua Bruno Saraiva Pedro Fachada	Brésil, Cabo Verde, Équateur, Guyana, Haïti, Nicaragua, Panama, République dominicaine, Suriname, Timor-Leste, Trinité-et-Tobago	Jafar Mojarrad Mohammed El Qorchi	Afghanistan, Algérie, Ghana, Iran, Libye, Maroc, Pakistan, Tunisie
Surjit Bhalla Yuthika Indraratna	Bangladesh, Bhoutan, Inde, Sri Lanka	Maher Mouminah Ryadh Alkhareif	Arabie saoudite
Arnaud Buissé Pierre-Elliott Rozan	France	Aleksei Mozhin Lev Palei	Russie, Syrie
Sergio Chodos Bernardo Lischinsky	Argentine, Bolivie, Chili, Paraguay, Pérou, Uruguay	Mika Pösö Jon Sigurgeirsson	Danemark, Estonie, Finlande, Islande, Lettonie, Lituanie, Norvège, Suède
Anthony De Lannoy Richard Doornbosch Vladyslav Rashkovan	Arménie, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Géorgie, Israël, Luxembourg, Macédoine du Nord, Monténégro, Pays-Bas, République de Moldova, Roumanie, Ukraine	Mohamed-Lemine Raghani Aivo Andrianarivelo Facinet Sylla	Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée équatoriale, Madagascar, Mali, Maurice, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République du Congo, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Tchad, Togo
Domenico Fanizza Michalis Psalidopoulos	Albanie, Grèce, Italie, Malte, Portugal, Saint-Marin	Nigel Ray Nam-Duk Heo Chris White	Australie, Kiribati, Îles Marshall, Îles Salomon, Micronésie (États fédérés de), Mongolie, Nauru, Nouvelle-Zélande, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République de Corée, Samoa, Seychelles, Tuvalu, Vanuatu
Paul Inderbinen Piotr Trabinski	Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Pologne, Serbie, Suisse, Tadjikistan, Turkménistan	Shona Riach David Paul Ronicle	Royaume-Uni
Zhongxia Jin Ping Sun	Chine	Mark Rosen Poste vacant	États-Unis
Raci Kaya Christian Just Szilard Benk	Autriche, Bélarus, Hongrie, Kosovo, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Turquie	Takuji Tanaka Ken Chikada	Japon
Louise Levonian Anne Marie McKiernan	Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Canada, Dominique, Grenade, Irlande, Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines	Leonardo Villar Pablo Moreno Alfonso Guerra	Colombie, Costa Rica, El Salvador, Espagne, Guatemala, Honduras, Mexique, Venezuela
Alisara Mahasandana Keng Heng Tan	Brunéi Darussalam, Cambodge, Fidji, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Népal, Philippines, République démocratique populaire lao, Singapour, Thaïlande, Tonga, Viet Nam	Ruediger von Kleist Klaus Gebhard Merk	Allemagne

Équipe de direction

Le FMI a à sa tête une directrice générale, qui dirige les services de l'institution et préside le conseil d'administration. La directrice générale est assistée par un premier directeur général adjoint et trois autres directeurs généraux adjoints.



Directrice générale **Kristalina Georgieva**



Premier directeur général adjoint **Geoffrey W.S. Okamoto**



Directrice générale adjointe **Antoinette Sayeh**



Directeur général adjoint **Mitsuhiro Furusawa**



Directeur général adjoint **Tao Zhang**



RESPONSABILITÉ SOCIALE



LE FMI EST DÉTERMINÉ À AMÉLIORER LE MONDE DANS LEQUEL NOUS VIVONS ET À SE MONTRER ATTENTIF AUX CONSÉQUENCES DE SON ACTION.

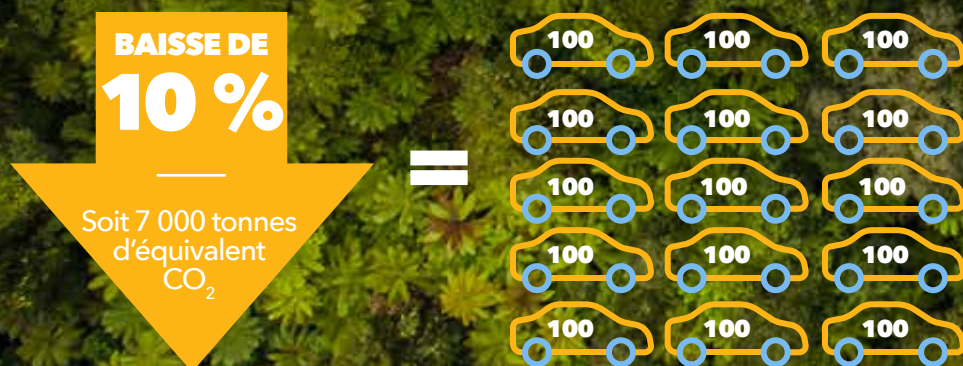
La préservation de l'environnement et les initiatives philanthropiques sont au cœur du programme de responsabilité sociale du FMI.

Dans des zones rurales d'Amérique centrale,
des écoliers suivent des cours financés
par une dotation annuelle du FMI.

Préservation de l'environnement

Le FMI a mis en œuvre plusieurs mesures pour réduire son empreinte écologique et soutenir la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies. Au cours des dix dernières années, la contribution annuelle du FMI aux émissions de gaz à effet de serre a diminué de plus de 10 % (soit d'environ 7 000 tonnes d'équivalent CO₂) grâce à l'adoption de mesures relatives à l'énergie, à l'eau et aux déchets. Cette réduction équivaut à retirer des routes environ 1 500 véhicules de particuliers. Ainsi, les émissions de gaz à effet de serre du FMI sont entièrement compensées.

LE FMI RÉDUIT SON EMPREINTE GAZ À EFFET DE SERRE



QUELQUES MESURES DE PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT PRISES EN 2020 :



ENVIRON 23 000 KG DE DÉCHETS ÉLECTRONIQUES ONT ÉTÉ DONNÉS OU RECYCLÉS DE MANIÈRE RESPONSABLE .



GRÂCE À DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION SUR LES RESSOURCES ÉLECTRONIQUES, LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNE DE LA BANQUE MONDIALE ET DU FMI A RÉDUIT DE 40 % LES ABONNEMENTS AUX JOURNAUX PAPIER .



LE FMI S'EST RÉCEMMENT ASSOCIÉ À L'ADMINISTRATION AMÉRICAINE DES SERVICES GÉNÉRAUX POUR INVESTIR DANS DES PROJETS D'ÉNERGIE VERTE BASÉS AUX ÉTATS-UNIS OU DANS DES CERTIFICATS D'ÉNERGIE RENOUVELABLE ÉQUIVALANT À LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE AU SIÈGE DU FMI.

Programme « Giving Together »

« Giving Together » est le programme philanthropique du FMI financé par les employés, les retraités et les dons du FMI.

Les dons de bienfaisance du FMI ont atteint un niveau record cette année. Le total des dons en faveur d'organismes à but non lucratif du monde entier s'est élevé à 4,2 millions de dollars pour l'exercice 2020.

La campagne annuelle de « Giving Together » a battu des records tant en ce qui concerne les sommes collectées que la participation du personnel.

Pour la première fois dans l'histoire de la campagne, le FMI

a doublé toutes les contributions dollar pour dollar, alors qu'elles étaient auparavant augmentées de 50 %. En outre, le programme « Giving Together » a permis d'organiser des collectes de fonds pour les victimes de catastrophes naturelles aux Bahamas, en Albanie, en Australie et, au début de l'épidémie de COVID-19, en Chine. Une fois la maladie déclarée pandémie mondiale, un appel humanitaire a permis de récolter 288 000 dollars pour le fonds de solidarité de l'OMS. Au total, les employés et les retraités du FMI ont levé

LES DONS DE BIENFAISANCE DU FMI ONT ATTEINT UN NIVEAU RECORD CETTE ANNÉE. LE TOTAL DES DONS EN FAVEUR D'ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF DU MONDE ENTIER S'EST ÉLEVÉ À 4,2 MILLIONS DE DOLLARS POUR L'EXERCICE 2020.

3,6 millions de dollars de dons et de contributions de contrepartie pour soutenir des œuvres de bienfaisance et des actions humanitaires, faisant ainsi mieux que les 3 millions de dollars réunis l'année dernière.

Le FMI a aussi accordé 215 000 dollars de dons à des organismes caritatifs du monde entier au cours de l'exercice 2020, ainsi que 200 000 dollars de dons exceptionnels à des associations locales à but non lucratif pour faire face à la pandémie de COVID-19. En outre, des dons à hauteur de 110 000 dollars ont été versés par la direction à l'occasion de missions dans des pays en développement

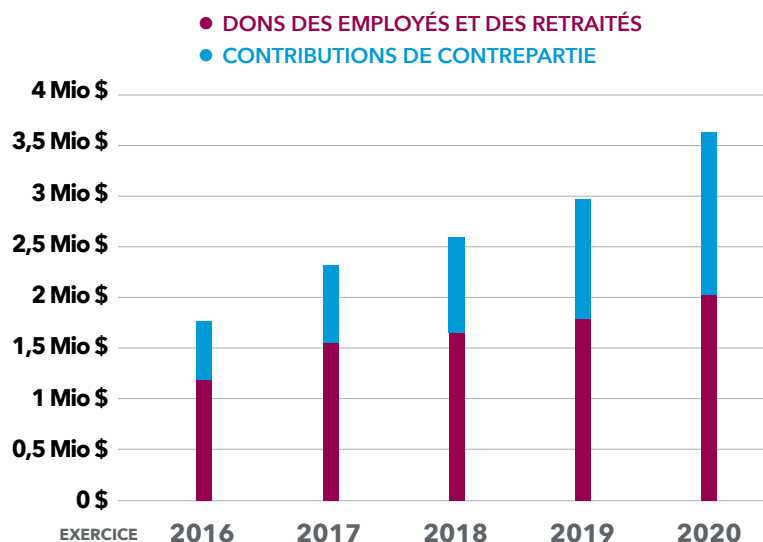
afin de soutenir des organisations caritatives locales.

Afin de venir en aide à la collectivité locale, des membres du personnel se sont portés volontaires pour aider des associations à but non lucratif de la région de Washington ; ils ont notamment préparé des lots d'équipement d'hiver pour les sans-abri ou des trousseaux d'hygiène pour les femmes vivant dans des refuges, donné des cours d'éducation financière ou d'anglais à des lycéens et fabriqué des masques pour les professionnels de la santé.

GRAPHIQUE 3.1

TOTAL DES DONS ET DES CONTRIBUTIONS DE CONTREPARTIE

(EN MILLIONS DE DOLLARS)



QUELQUES BÉNÉFICIAIRES DE LA CAMPAGNE 2020 DU PROGRAMME « GIVING TOGETHER »

288 000 \$

levés pour le fonds de solidarité de l'OMS

215 000 \$

de dons à des organismes caritatifs du monde entier

200 000 \$

de dons à des associations à but non lucratif locales pour faire face à la pandémie de COVID-19

110 000 \$

de dons versés par la direction pour soutenir des organisations caritatives locales

CONTRIBUTIONS, BÉNÉVOLAT ET DON

À DROITE : À L'OCCASION DE LA JOURNÉE ANNUELLE DE COMMÉMORATION DE LA NAISSANCE DE MARTIN LUTHER KING JR., DES MEMBRES DES SERVICES DU FMI ONT PRÉPARÉ DES TROUSSES D'HYGIÈNE POUR DES FEMMES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE WASHINGTON.



EN BAS : EN NOVEMBRE 2019, POUR « GIVING TUESDAY », LES MEMBRES DES SERVICES DU FMI ONT PRÉPARÉ DES LOTS D'ÉQUIPEMENT D'HIVER POUR LES SANS-ABRI.



EN HAUT : EN FÉVRIER 2020, LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT TAO ZHANG A RENDU VISITE AUX RÉSIDENTS DE LAR DOS DESAMPARADOS, UN REFUGE POUR PERSONNES ÂGÉES ABANDONNÉES DE MAPUTO (MOZAMBIQUE), POUR REMETTRE EN PERSONNE UN DON DE LA DIRECTION DU FMI VISANT À PARTICIPER AUX DIVERS FRAIS DE CET ORGANISME.

À GAUCHE : EN DÉCEMBRE 2019, LA DIRECTRICE GÉNÉRALE, KRISTALINA GEORGIEVA, A RENCONTRÉ LES DIRIGEANTES DE L'ASSOCIATION DES FEMMES JURISTES SÉNÉGALAISES ET LEUR A REMIS UN DON VISANT À SOUTENIR LEUR MISSION : FOURNIR UNE ASSISTANCE JURIDIQUE AUX FEMMES ET AUX ENFANTS DE MÉNAGES À FAIBLE REVENU.

À GAUCHE : LA DIRECTRICE GÉNÉRALE, KRISTALINA GEORGIEVA, VISITE EN FÉVRIER 2020 L'ÉCOLE RIAD ZITOUN À MARRAKECH (MAROC) ET LIVRE UN DON DE LA DIRECTION VISANT À SOUTENIR LA SCOLARISATION DES FILLES.

SOURCES ET NOTES



GRAPHIQUE 2.1 :

Part des dépenses de développement des capacités dans les principales activités du FMI

Sources : système analytique de quantification et d'estimation des coûts ; FMI, bureau du budget et de la planification ; calculs des services du FMI.

GRAPHIQUE 2.2 :

Dépenses de développement des capacités, exercices 2016-20

Sources : système analytique de quantification et d'estimation des coûts ; FMI, bureau du budget et de la planification ; calculs des services du FMI.

GRAPHIQUE 2.3 :

Offre directe d'activités de développement des capacités par région, exercices 2016-20

Sources : système analytique de quantification et d'estimation des coûts ; FMI, bureau du budget et de la planification ; calculs des services du FMI.

GRAPHIQUE 2.4 :

Offre directe d'activités de développement des capacités par groupe de revenu, exercices 2016-20

Sources : système analytique de quantification et d'estimation des coûts ; FMI, bureau du budget et de la planification ; calculs des services du FMI.

Note : classification des pays avancés selon l'édition d'avril 2019 des *Perspectives de l'économie mondiale*. Pour les pays en développement à faible revenu, la définition retenue est celle établie par le FMI. Le groupe des pays émergents et des pays à revenu intermédiaire comprend les pays qui ne sont classés ni parmi les pays avancés ni parmi les pays en développement à faible revenu.

GRAPHIQUE 2.5 :

Offre directe d'activités de développement des capacités par domaine, exercices 2016-20

Sources : système analytique de quantification et d'estimation des coûts ; FMI, bureau du budget et de la planification ; calculs des services du FMI.

GRAPHIQUE 2.6 :

Participation aux formations par région d'origine des participants, exercices 2016-20

Sources : système de suivi des participants et des candidats ; calculs des services du FMI.

Note : L'offre de formation du FMI relève en majorité du programme de formation de l'institut du FMI pour le développement des capacités (IDC), qui comprend les cours coordonnés par ledit institut, proposés aux fonctionnaires nationaux par celui-ci et par d'autres départements au siège de l'institution et dans le monde entier par l'intermédiaire de ses centres et programmes de formation régionaux. Cette offre comprend aussi les cours en ligne du FMI suivis avec succès par des fonctionnaires nationaux. Les départements fonctionnels proposent aussi des formations en marge du programme de formation de l'IDC.

GRAPHIQUE 2.7 :

Participation aux formations par groupe de revenu, exercices 2016-20

Sources : système de suivi des participants et des candidats ; calculs des services du FMI.

Note : L'offre de formation du FMI relève en majorité du programme de formation de l'institut du FMI pour le développement des capacités (IDC), qui comprend les cours coordonnés par ledit institut, proposés aux fonctionnaires nationaux par celui-ci et par d'autres départements au siège de l'institution et dans le monde entier par l'intermédiaire de ses centres et programmes de formation régionaux. Cette offre comprend aussi les cours en ligne du FMI suivis avec succès par des fonctionnaires nationaux. Les départements fonctionnels proposent aussi des formations en marge du programme de formation de l'IDC.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AC	accord de confirmation	IFR	instrument de financement rapide
COVID-19	maladie à coronavirus 2019	LCM	ligne de crédit modulable
DC	développement des capacités	LLCT	ligne de liquidité à court terme
DTS	droit de tirage spécial	LPL	ligne de précaution et de liquidité
FCC	facilité de crédit de confirmation	MEDC	mécanisme élargi de crédit
FCR	facilité de crédit rapide	Mio	million(s)
FEC	facilité élargie de crédit	Mrd	milliard(s)
Fonds fiduciaire ARC	fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes		
Fonds fiduciaire RPC	fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance		

LETTRE DE TRANSMISSION AU CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 1^{er} août 2020

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de présenter au conseil des gouverneurs, conformément à l'article XII, section 7 a), des Statuts du Fonds monétaire international et à la section 10 de la Réglementation générale du FMI, le *Rapport annuel du conseil d'administration* pour l'exercice clos le 30 avril 2020. En application de la section 20 de la Réglementation générale, ce rapport fait état du budget administratif et du budget d'équipement du FMI approuvés pour l'exercice s'achevant le 30 avril 2021, lesquels figurent sur le site Web du Rapport annuel. Les états financiers du département général, du département des DTS et des comptes administrés par le FMI pour l'exercice clos le 30 avril 2020, ainsi que les rapports y afférents du cabinet d'audit externe, sont présentés à l'appendice VI ainsi qu'à l'adresse suivante : www.imf.org/AR2020. L'audit externe a été supervisé par le comité de vérification externe des comptes, composé de M^{me} Cearn (présidente), M^{me} Lopez et M. Hage, conformément à la section 20 c) de la Réglementation générale.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.



Kristalina Georgieva
Directrice générale et présidente du conseil d'administration

Le *Rapport annuel 2020* et l'appendice VI (en anglais) peuvent être consultés et téléchargés GRATUITEMENT de deux manières : en tapant l'URL dans un navigateur, ou en scannant le code QR sur cette page. Nous espérons que vous consulterez les pages Web du *Rapport annuel du FMI* et que vous explorerez toutes les informations qu'elles contiennent.

www.imf.org/AR2020

Le présent *Rapport annuel* a été préparé par la division de rédaction et de publication du département de la communication du FMI, en consultation avec un groupe de travail représentant l'ensemble du FMI. Placée sous l'autorité du comité des évaluations du conseil d'administration, présidé par Jin Zhongxia, l'équipe qui a réalisé ce rapport était supervisée par Christoph Rosenberg, Jeffrey Hayden et Linda Kean. L'équipe était composée de Jacqueline Deslauriers (rédactrice en chef), Wala'a El Barasse (responsable de projet), Denise Bergeron (responsable de production), Crystal Herrmann (création numérique) et Hyoun Woo Park (assistant de rédaction). L'édition française a été réalisée par la section française des services linguistiques du département services intégrés et équipements.

Design : Feisty Brown www.feistybrown.com

Design Web : Cantilever <https://cantilever.co>

Illustration : Matt Chase, page 21

Photographies :

© photos FMI : atrium du FMI, Kristalina Georgieva, Kristalina Georgieva et Tedros Adhanom, réunions de printemps virtuelles, atrium du FMI, photo de groupe du FMI, administrateurs, équipe de direction, photos activités de volontariat, programme du FMI « Giving Together » : pages 4-5, 10, 12, 24-25, 46, 48-49, 51, 57

SOPA Images Limited/Alamy : première de couverture

MediaNews Group/East Bay Times via Getty Images : deuxième de couverture - page 1

Prakash Singh/Getty Images : pages 2-3

Sakchai Lalit/Associated Press : pages 8-9

Cavan/Alamy : page 11 (Afghanistan)

mbrand85/Shutterstock : page 11 (Bénin)

Godong/Alamy : page 11 (Burkina Faso)

The Road Provides/Shutterstock : page 11 (Burundi)

Jenny Matthews/Alamy : page 11 (République centrafricaine)

Joerg Boethling/Alamy : page 11 (Malawi, Sierra Leone, Tchad)

FLUEELER URS/Alamy : page 11 (Comores)

Katya Tsvetkova/Shutterstock : page 11 (République démocratique du Congo)

Dave Primov/Shutterstock : page 11 (Djibouti)

Oscar Espinosa/Shutterstock : page 11 (Éthiopie)

Agarianna76/Shutterstock : page 11 (Gambie)

Mike Goldwater/Alamy : page 11 (Guinée)

Peek Creative Collective/Shutterstock : page 11 (Guinée Bissau)

Hemis/Alamy : page 11 (Haïti, Népal)

Tommy Trenchard/Alamy : page 11 (Libéria)

Dietmar Temps/Shutterstock : page 11 (Madagascar)

Teo Tarraas/Shutterstock : page 11 (Mali)

ivanfolio/Shutterstock : page 11 (Mozambique)

arabianEye FZ LLC/Alamy : page 11 (Niger)

Sarine Arslanian/Shutterstock : page 11 (Rwanda)

Andia/Alamy : page 11 (Sao Tomé-et-Principe)

Oliver Foerstner/Shutterstock : page 11 (îles Salomon)

paparazza/Shutterstock : page 11 (Tadjikistan)

Jake Lyell/Alamy : page 11 (République-Unie de Tanzanie)

BSIP SA/Alamy : page 11 (Togo)

Konstantin Kalishko/Alamy : page 11 (Yémen)

Gouvernement du Ghana : page 13 (Ken Ofori-Atta)

Gouvernement du Bangladesh : page 13 (Fazle Kabir)

Gouvernement du Kirghizistan : page 13 (Tolkunbek Abdygulov)

Gouvernement de la Jordanie : page 13 (Mohamad Al-Ississ)

David Dorey/Getty Images : pages 14-15

Puneet Vikram Singh/Getty Images : page 16

jamesteohart/Shutterstock : pages 18-19

sutiporn somnam/Getty Images : pages 22-23

Buena Vista Images/Getty Images : pages 26, 29

Miguel Navarro/Getty Images : pages 30-31

GCSHutter/Getty Images : pages 32-33

REUTERS/Alamy : pages 40-41

School the World : pages 52-53

Nazar Abbas Photography/Getty Images : page 54

**« NOUS POUVONS
FAIRE MIEUX QUE
RECONSTRUIRE LE
MONDE D'AVANT LA
PANDÉMIE – NOUS
POUVONS CONSTRUIRE
POUR ALLER DE L'AVANT
VERS UN MONDE PLUS
RÉSILIENT, PLUS VIABLE
ET PLUS INCLUSIF. »**

– KRISTALINA GEORGIEVA
DIRECTRICE GÉNÉRALE DU FMI

